

PROF

TRIMESTRIEL - MARS-AVRIL-MAI 2021 | NUMÉRO 49

DOSSIER

Le chemin de l'école en mode « durable »

Raccrocher les élèves
fragilisés par la crise

Jouer pour retrouver
le plaisir d'apprendre

Santé mentale :
« Les jeunes sont des éponges »



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Les chemins de l'école



Que ce soit à la ville ou à la campagne, les déplacements scolaires sont une préoccupation des directions et des pouvoirs publics. Rien de tel que des projets mobilisant toute l'école, pour améliorer la mobilité... et la sécurité.

© Bruxelles Mobilité

Qui aurait cru qu'un jour des ados de notre pays de Cocagne réclameraient le retour à l'école ? Et pourtant depuis des semaines leur demande est aussi criante que sont déchirantes les fins de non-recevoir que les adultes leur opposent souvent malgré eux. Qui aurait cru ?

Mi-mars, l'Unesco, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, évaluait à plus de 170 millions le nombre d'écoliers et élèves du secondaire touchés par la fermeture de leurs écoles ⁽¹⁾. Et cela n'inclut pas les élèves qui, comme chez nous, peuvent suivre les apprentissages à distance...

Cette situation, inédite chez nous, me fait penser à cette magnifique série de documentaires de Pascal Plisson, *Les chemins de l'école*, accessible via Lumni, la plateforme française « de l'audiovisuel public au service de l'éducation » ⁽²⁾. Aux quatre coins du monde, des familles se coupent en quatre pour que leurs enfants puissent aller à l'école...

Le chemin de l'école : ce pourrait être le titre de notre dossier, qui se penche sur les déplacements scolaires. Ou comment, ensemble, directions, enseignants, parents, enfants, pouvoirs publics de tous niveaux, tentent de les rendre plus durables, en favorisant notamment des modes de déplacements actifs, plutôt que la voiture-solo.

Ce numéro, finalisé fin mars, évoque aussi la lutte contre le décrochage amplifié par la crise sanitaire, le rôle de l'enseignant maître de stage, le plaisir et l'efficacité du jeu dans les apprentissages, parmi d'autres nombreux sujets.

Bonne lecture, dans ces pages ou via www.enseignement.be/prof. Prochain numéro début juin. ●

Didier CATTEAU

Rédacteur en chef

⁽¹⁾ fr.unesco.org/covid19/educationresponse

⁽²⁾ www.lumni.fr/serie/les-chemins-de-l-ecole



L'INFO Raccrocher les élèves malgré le COVID >4

Soutenir nos étudiants >6

Just'Rights : À l'école y a pas que des devoirs ! >8

Des saumons dans ma classe >9

Projet Alan Turing 3D >10

Aider les écoles à équiper leurs élèves >11

Le voyage de la matière en chansons >12

Enquête CLE-WB – késako ? >13

Les tables de multiplication ? Un jeu d'enfant ! >14

CLIC & TIC Enquête #génération2020 : les jeunes et le numérique >15

DOSSIER Déplacements scolaires : on active... >16

FOCUS Jouer pour retrouver le plaisir d'apprendre >28

LECTURES Langage et réussite scolaire >30

Le partenariat entre écoles et acteurs éducatifs externes >31

L'ACTEUR Jean-Baptiste Freymann : « On fait grandir les stagiaires, mais on se fait grandir aussi » >32

LIBRES PROPOS L'ubiquité du numérique : réalité d'aujourd'hui et responsabilité de façonner l'avenir >34

TABLEAU DE BORD La stabilité pédagogique dans le secondaire ordinaire >36

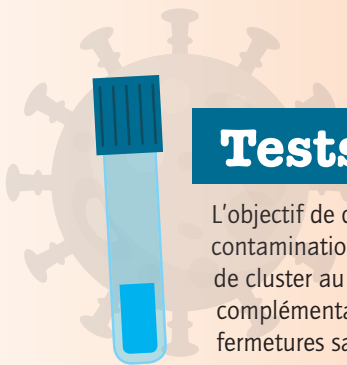
À VOTRE SERVICE Faites lire du belge ! >37

CÔTÉ PSY COVID : « Excuses, reconnaissance et bienveillance » >38

À VOTRE SERVICE Améliorer les toilettes à l'école >40

CARTE PROF Le FIFF donne la parole aux jeunes >43

Clovis s'invite à Mariemont >44



Tests salivaires : projet pilote

L'objectif de ce projet, qui vient de démarrer, est de détecter les éventuelles contaminations au sein des équipes pédagogiques et de prévenir l'apparition de cluster au départ des adultes. Il s'agit à la fois d'offrir une protection complémentaire aux personnels de l'enseignement et de limiter les situations fermetures sanitaires d'écoles ou de classes.



Gratuité en maternel : l'aide versée aux écoles étendue aux M3 pour la rentrée prochaine

Comme le prévoit l'article 1.7.2-1 §4 du Code de l'enseignement, le montant forfaitaire de 60 € par élève de maternelle sera versé fin mars, pour l'année scolaire 2021-2022, aux écoles maternelles ordinaires et spécialisées et ce, pour l'ensemble des élèves de la première à la troisième maternelle. Cette mesure destinée à renforcer la gratuité scolaire telle que prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence est affectée spécifiquement aux frais de fournitures scolaires, ainsi qu'aux séjours pédagogiques avec nuitées et activités culturelles et sportives.



Nouveauté e-classe :

C'est la base !
de la RTBF

Dès ce mois de mars, les capsules vidéo *C'est la base !* arrivent deux fois par semaine sur YouTube et Auvio. Construites en collaboration avec l'Administration générale de l'Enseignement, ces séquences ludiques et éducatives sont destinées aux jeunes du 2^e degré du secondaire et abordent des notions en mathématiques, sciences, histoire et français. Disponibles sur e-classe, elles sont accompagnées de fiches pédagogiques rédigées par le Service général de l'Inspection.



15 jours aussi pour les papas enseignants

En janvier, un enseignant récemment devenu papa s'étonnait de ne pas bénéficier des 15 jours de congé de paternité, devenus la norme depuis 2021 par décision fédérale intervenue l'an dernier. C'est que les enseignants relèvent statutairement des Communautés, et pas du fédéral... L'anomalie sera rectifiée avec effet rétroactif par un prochain décret.



© Adobe Stock / myboys.me

Raccrocher les élèves malgré le COVID

Les mesures que l'on pensait temporaires perdurent. Quels sont les outils mis en place, et que faire pour raccrocher ceux que la crise a fragilisés ?

Il est clair pour tout le monde que les mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont impacté, à différents niveaux, nos élèves. Qu'ils soient dans le fondamental, le secondaire ou le supérieur, les « jeunes » paient, aussi, un lourd tribut dans cette crise.

Les conséquences en termes de contacts sociaux, l'augmentation de la violence intra-familiale sur les enfants sont au centre de l'actualité. Celles qui concernent les apprentissages et le décrochage scolaire le sont également.

Le décrochage, qu'il soit actif (l'élève ne vient plus en classe), ou passif (l'élève est là physiquement, mais n'investit plus ses apprentissages), n'est pas encore chiffrable de

manière précise, mais de nombreuses études qualitatives sont en cours.

Toutefois, la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas attendu leurs conclusions pour mettre en place diverses mesures en vue d'accompagner les personnels de l'enseignement et tous ceux qui ont un rôle à jouer auprès de cette jeunesse en difficultés.

Concernant l'enseignement obligatoire, les aides spécifiques se présentent sous diverses formes : des subventions exceptionnelles, des ressources et outils pour pratiquer la remédiation, la différenciation et l'hybridation.

La Direction générale du Pilotage du Système éducatif (DGPSE) met à disposition des écoles un canevas de réflexion sous la forme d'un site internet ⁽¹⁾. En plus des pistes de

réflexion, des outils et ressources sont proposés afin d'aider les écoles à adopter une stratégie spécifique pour lutter contre le décrochage scolaire. Les Délégués au Contrat d'Objectifs (DCO) rencontrent depuis octobre chaque équipe éducative autour de ces problématiques, pour identifier les impacts du Covid, notamment sur les Plans de pilotage, et pour échanger autour des dispositifs mis en place en réponse à ces difficultés. Près de 2 100 établissements ont ainsi déjà été visités.

La Cellule de support des dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé a produit des *Fiches info* et des *Fiches outils* apportant un appui supplémentaire aux enseignants. Ces fiches sont accessibles via la page thématique « différenciation et accompagnement personnalisé » de la plateforme e-classe.be ⁽²⁾.

Le Service général du Numérique éducatif a produit des pistes, des outils et des ressources facilitant la mise en œuvre d'un enseignement hybride (alliant donc enseignement présentiel et à distance) ⁽³⁾. Le Gouvernement a également débloqué 10 millions € en vue d'équiper les élèves du secondaire selon certaines modalités (lire à ce sujet notre numéro de décembre 2020).

En plus des outils pédagogiques, la Fédération Wallonie-Bruxelles a dégagé 19 millions € pour renforcer le soutien éducatif et psycho-social des élèves. Ces moyens sont alloués aux écoles de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé, ainsi qu'aux CPMS, en vue de développer un accompagnement spécifique à travers le recrutement temporaire d'éducateurs, psychologues, logopèdes, kinésithérapeutes, assistants sociaux, etc. ⁽⁴⁾

Des collaborations entre les écoles et le milieu extra- et parascolaire, les AMO (Aide en milieu ouvert) ou les écoles de devoirs sont encouragées. Les directeurs de zone (DZ) et DCO disposent d'un cadastre reprenant une liste des partenaires potentiels autour de votre école. Ils se tiennent à votre disposition pour identifier des interlocuteurs privilégiés, selon votre réalité et vos besoins ⁽⁵⁾.

Dans ce contexte de crise, les Services d'Accrochage scolaire (SAS) sont des partenaires

privilégiés ayant une expertise dans la prise en charge d'un jeune en décrochage scolaire ⁽⁶⁾.

Si le décrochage scolaire concerne les apprentissages, ses causes peuvent également être liées à des situations de vie difficiles. On sait que les mesures sanitaires ont multiplié les violences au sein des familles. Il est dès lors très compliqué pour un enfant de s'investir dans sa scolarité. Afin d'aider le secteur d'Aide à la jeunesse, extrêmement sollicité, un budget supplémentaire lui a été alloué. Le site Prévention Vulnérabilités ⁽⁷⁾ veut servir d'intermédiaire entre des besoins qui sont identifiés localement et des réponses qui peuvent être apportées. Il souhaite favoriser une mobilisation au profit des jeunes vulnérables et de leurs familles dans le contexte de cette crise qui est malheureusement appelée à durer.

Il est évident que le personnel de l'enseignement détient le premier rôle dans cette lutte contre le décrochage scolaire et la resocialisation des élèves en cette période de crise : il est celui qui assure les apprentissages en veillant aux besoins spécifiques de chacun, tout en rassurant les enfants et leurs parents. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ strategies-covid19-canevas.cfwb.be

⁽²⁾ www.e-classe.be/thematic/differenciation-et-accompagnement-personnalise-424

⁽³⁾ www.e-classe.be/thematic/publications-du-sgne-421

⁽⁴⁾ Lire la circulaire 7987 : www.enseignement.be/circulaires

⁽⁵⁾ Lire la circulaire 7983 : www.enseignement.be/circulaires

⁽⁶⁾ La liste des services d'accrochage scolaire est accessible via www.enseignement.be/index.php?page=23748&navi=2666

⁽⁷⁾ www.preventionvulnerabilites.be

Raccrocher dans le qualifiant

M^{me} Menier, directrice de l'Institut Emile Gryzon-Ceria, à Anderlecht, fait le constat d'un décrochage évident. Soit les élèves ne viennent pas, soit ils n'investissent plus les apprentissages en présentiel, mais surtout à distance. *« Beaucoup d'élèves des sections qualifiantes sont sans stage (Horeca, tourisme). Ils ont peur pour leur avenir. Pour pallier ces manques, on a mis en place des semaines de Master classes où des professionnels du métier viennent animer divers ateliers auprès de ces jeunes. »*

« Afin de raccrocher les élèves, l'école a renforcé les offres de remédiations, école de devoirs, cours de numérique. Elle a également, grâce aux moyens débloqués, triplé les activités du service d'accrochage scolaire, des assistants sociaux, car en plus de l'école, beaucoup de jeunes vivent des situations personnelles difficiles. »

Un projet de soutien et d'écoute est organisé par les enseignants en quarantaine en assurant un suivi personnalisé à distance des élèves. *« Ils sont les oreilles à leur écoute »* (mais ils ne sont pas formés à cela).

Depuis peu, on constate que les élèves reprennent les chemins de l'école et utilisent les aides proposées. Tous les membres du personnel, à tous les niveaux, se sont inventés, monopolisés et impliqués de différentes manières pour les élèves...

Soutenir nos étudiants

**Moralement,
financièrement,
socialement,
pédagogiquement, les
étudiants « trinquent ».**

Les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire ont exacerbé les difficultés financières et psychosociales rencontrées par la jeunesse. N'ayant plus la possibilité d'exercer un job d'étudiant, les règles sanitaires ne permettant pas la solidarité spontanée (*viens dans mon kot, j'ai fait trop de bolo*), trop de jeunes sont tombés dans la précarité et la solitude.

Alors qu'idéalement, un jeune ne devrait se soucier que d'étudier, beaucoup, aujourd'hui, angoissent à propos de leurs moyens de subsistance. *Comment payer mon minerval, mon matériel pédagogique, mon logement, me soigner, me nourrir ?* Ces questions ne relèvent plus, hélas, de l'exception.

Solidarité

Différents mécanismes ont été mis en place par les établissements d'enseignement supérieur, par les différents niveaux de pouvoir (fédéral, Communautés, Régions, pouvoirs locaux...) afin de soutenir les étudiant-e-s en difficulté.

De nombreuses initiatives privées ou dans le chef des hautes écoles et universités ont été prises afin de permettre aux étudiant-e-s dans le besoin de bénéficier de repas gratuits, à très petits prix ou de colis alimentaires comme Les Paniers de Gazou – solidarité étudiants Belgique qui organise le rassemblement de vivres (provenant des invendus et dons des grandes surfaces) en partance pour le dépôt de l'ASBL ASEB à Haren, qui se charge de les redistribuer dans des épiceries solidaires. Des projets semblables sont organisés dans toutes les villes de Belgique.

À côté de ces initiatives privées, d'autres, institutionnelles, ont été mises en place. Que cela soit au sein des établissements d'enseignement supérieur ou au niveau local, il existe plusieurs endroits où il est possible d'obtenir un soutien psychosocial, une aide matérielle ou financière.

Les différents pôles académiques de chaque province (universités, hautes écoles, écoles

des arts et établissements de promotion sociale) centralisent les initiatives prises au niveau local tant par les établissements eux-mêmes que par d'autres institutions (communes, provinces, ASBL, etc.). Les établissements assurent le relais d'information auprès de leurs étudiant-e-s ⁽¹⁾.

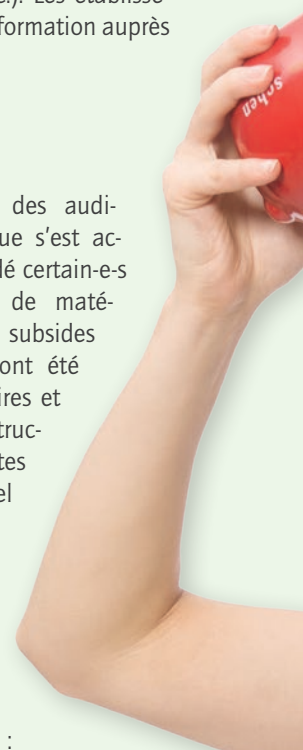
Soutien institutionnel : mesures de renforcement

Avec l'enseignement loin des auditoires, la fracture numérique s'est accentuée. Si les CPAS ont aidé certain-e-s étudiant-e-s dans l'achat de matériel numérique grâce aux subsides supplémentaires qui leur ont été alloués, des accès temporaires et gratuits à internet et des structures de proximité, ouvertes à tous, équipées de matériel informatique et connectées ont été mis à la disposition des étudiant-e-s ⁽²⁾.

13 millions € ont été dégagés par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le début de la crise sanitaire :

- 6,9 millions € supplémentaires pour renforcer les subsides sociaux et offrir des aides directes aux étudiant-e-s (par exemple pour le paiement d'un loyer de kot, le remboursement d'une consultation psychologique, l'achat d'un ordinateur ou d'une connexion wifi ou encore une aide alimentaire) en complément des 58 millions € initialement débloqués pour l'année 2021.
- 6 millions € ont été réservés aux aides à la réussite pour les BAC1. Ces fonds permettront aux établissements d'enseignement supérieur de proposer des activités supplémentaires de remédiation, des tutorats, des sessions d'exercice en petit groupe (dans le respect des mesures sanitaires).

Ces étudiant-e-s de 1^{re} année sont particulièrement fragilisés-e-s, car ils découvrent un système d'études totalement inconnu, n'ont





pas eu l'occasion de nouer des liens, de rencontrer les professeur-e-s ou les autres étudiant-e-s, alors que ces échanges entre pairs sont essentiels à la découverte de ce nouveau monde, mais aussi pour collaborer, former un groupe de travail. En juin dernier, le rituel de passage que marquent les cérémonies de fin de rétho ont été majoritairement annulées, ces jeunes sont « lâchés » seuls, quasi sans fillet dans l'enseignement supérieur tellement différent que ce qu'ils connaissaient.

Malgré ces mesures, les centres publics d'action sociale (CPAS) rappellent que les jeunes ne doivent pas hésiter à faire appel à eux. Une subvention spécifique de 115 millions leur a été allouée afin de leur permettre d'octroyer des aides matérielles,

sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux usagers, dont les étudiants, qui ont perdu une partie de leur revenu dans le cadre du COVID-19 et ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux.

Nouer des liens

Les conséquences psychologiques n'ont pas été oubliées puisque les fonds alloués concernent également le soutien psychologique offert aux jeunes que ce soit dans les centres de guidance, de santé mentale, les plannings familiaux ou aux seins de projets visant à recréer du lien malgré les règles sanitaires. Le site Info-coronavirus.be⁽³⁾ reprend les informations validées concernant le soutien psychosocial. Les sites internet des établissements d'enseignement supérieur, les sites liés aux pôles territoriaux listent les lieux, les moyens mis en place à proximité pour apporter une écoute, un soutien psychologique, des soins si nécessaires.

De plus, un budget supplémentaire de 1,5 million € a été débloqué en urgence afin de soutenir les Centres de Rencontres et d'Hébergement (CRH). Ces CRH dont le rôle est d'accueillir des jeunes en groupe ou individuellement. Le rôle de ces CRH est donc essentiel en cette période où les contacts sociaux sont limités.

Toutes ces mesures ont pour objectif d'éviter, autant que possible, que des étudiant-e-s renoncent à leurs études ou les diffèrent en raison de la crise sanitaire, ou sombrent dans la dépression. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Lire à ce sujet la page enseignement.be/index.php?page=28347&navi=4709

⁽²⁾ enseignement.be/index.php?page=28338&navi=4703

⁽³⁾ <https://www.info-coronavirus.be/fr/aide-psycho sociale>

Métierama réédité

La nouvelle édition de *Métierama* permet de découvrir 224 professions au travers des cartes métiers. Jeu par équipes, *Métierama* propose trois modes différents : lecture d'indices, mimes ou dessins, mots interdits.

Édité par l'Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies (en collaboration avec les Chambres Enseignement des Instances Bassins), *Métierama* vise à inciter les élèves à partir de la 5^e primaire à s'interroger sur une grande variété de métiers. Et à les aider à s'orienter.

Dès le 3 mai, *Métierama* sera distribué gratuitement aux écoles, CEFA, CPMS, écoles des devoirs, etc. qui en font la demande via le formulaire qui sera envoyé aux écoles dès le 3 mai. Toutes les infos seront également disponibles sur www.enseignement.be/news

SMART-Lux

L'Instance Bassin du Luxembourg belge organise la 4^e édition de SMART-Lux, du 3 au 7 mai. Objectif : sensibiliser et outiller tous les publics afin d'intégrer le numérique à l'école, en centre de formation et jusqu'en entreprise. Nombreuses activités gratuites aux quatre coins de la province de Luxembourg. www.ibe-lux.be/pages/smart-lux-2020.html

Objectif Métier on-line

Le salon de l'orientation et des métiers de la province de Luxembourg sera organisé en ligne cette année. Les écoles habituellement présentes, et leurs élèves, ont réalisé des dizaines de capsules de valorisation des métiers, mettant en action les jeunes déjà inscrits dans les filières.

Des supports pédagogiques y sont annexés pour une utilisation en classe, dans un objectif d'orientation positive. Tout ce matériel sera disponible à partir du 19 avril via www.objectif-metier.be.

JUST'RIGHTS

À l'école y a pas que des devoirs !

Le Comité des élèves francophones (CEF) a parmi ses missions d'informer les élèves de l'enseignement obligatoire de leurs droits, mais aussi, au besoin, de les défendre.

Dans le but de faire entrer un peu plus encore la démocratie dans l'école, le CEF a réalisé et produit un jeu de plateau destiné à tous les élèves du secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif de ce jeu est de permettre aux élèves de trouver les réponses aux nombreuses questions qu'ils se posent concernant leurs droits à l'école. Ce jeu se joue en équipes. Les élèves de chaque équipe collaborent pour gagner des cristaux de couleurs. La première équipe qui a répondu correctement aux questions posées et a complété toutes ses fiches avec les cristaux a gagné.

Quatre thématiques

Les questions concernent les thèmes comme l'école (par exemple la réglementation en termes d'inscription, les frais pédagogiques autorisés et interdits, la participation aux voyages scolaires, les conditions pour suivre un enseignement en alternance...), la discipline (confiscation du GSM, procédures d'exclusion, règlement d'ordre intérieur...), les évaluations (titres, certificats et attestations possibles, obligations du conseil de classe, évaluations internes et externes certificatives

ou non...) et la rubrique « divers » (EVRAS, inclusion, pilotage, le conseil des délégués...).

Ces questions étant pointues, les élèves disposent d'un manuel d'utilisateur qui les aide à trouver la réponse et constitue un condensé vulgarisé de la réglementation scolaire, utilisable indépendamment du jeu tel un ouvrage de référence.

Où et comment ?

Ce jeu peut être loué gratuitement auprès du CEF ⁽¹⁾, qui peut venir animer, dans les classes, des séances de jeu.

En plus du jeu, le CEF propose des animations gratuites dans les écoles concernant le harcèlement, la communication non violente et la participation active des élèves (conseil des délégués). Ces animations sont également disponibles sous la forme de kits imprimables ⁽²⁾. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ www.lecef.org/animations/animation-02

⁽²⁾ www.lecef.org/animations

Des saumons dans ma classe

Tous les ans, deux classes de primaire élèvent des alevins dans le cadre du projet Saumon-Meuse 2000, grâce à l'ASBL Contrat de Rivière pour l'Ambève.

De janvier à fin mars, les élèves des écoles communales d'Ovifat et de Born ont accueilli de nouveaux amis en classe. Nous sommes loin des classiques hamsters et lapins puisqu'il s'agit d'œufs de saumons !

Pendant quelques mois, les élèves ont élevé des œufs de saumons provenant de la pisciculture CoSMos, à Erezée, et ils ont relâché les alevins dans la rivière le Bayehon tout proche. Ils ont ainsi participé à la réintroduction du saumon dans nos rivières.

même que des enfants pleurent au moment des au revoir », raconte M^{me} Solheid.

« En plus de l'aspect citoyen et écoresponsable lié au projet d'établissement, ce projet permet d'aborder de nombreux savoirs et savoir-faire de manière transversale. Il rend du sens aux savoirs », explique M^{me} Quintili, directrice.

« La surveillance quotidienne du pH de l'eau a permis d'aborder des notions de chimie. En histoire, les élèves ont découvert la toponymie de leur région liée aux saumons : Salm venant de salmonidés, ils ont compris l'origine du nom Vielsalm, Salmchâteau ou le nom de la rivière Salm. Ils ont aussi abordé l'industrie du saumon, qui jusque dans les années 1930, faisait vivre de nombreuses familles. »

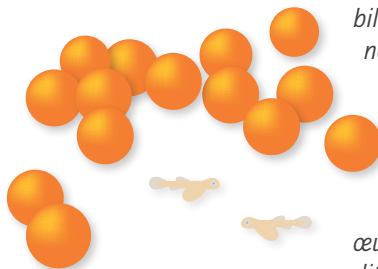
« Quand le saumon était encore abondant, les ouvriers abandonnaient leur travail pour aller pêcher : un saumon vendu équivalait à une semaine de salaire. L'orohydrographie et la géographie de l'Europe et de nos régions ont été étudiées grâce aux 5 000 km parcourus par ce poisson. Les élèves sont étonnés que ce poisson naissant dans une rivière en Belgique vivra sa vie d'adulte dans les eaux du Groenland ou des îles Féroé, pour revenir se reproduire et mourir dans sa rivière natale » rapporte M^{me} Lejoly, institutrice de 5P-6P.

Mme Quintili constate : *« Chaque fois qu'on leur donne de vraies responsabilités, les enfants se montrent à la hauteur de celles-ci et les apprentissages suivent. Ici, la survie des alevins était leur responsabilité ».*

Si ce projet est spécifique à une région, d'autres de ce type existent en Région wallonne. Les écoles intéressées tant par l'aspect écoresponsable de ce projet que par ce poisson peuvent visiter l'exposition CoSMos-L'odyssée du saumon, à Erezée ⁽¹⁾. ●

H. D'H.

⁽¹⁾ www.riveo.be



« Les objectifs de l'ASBL Contrat de Rivière pour l'Ambève sont de sensibiliser les enfants au respect de leur environnement, de les responsabiliser à la protection d'une espèce protégée, mais aussi la réintroduction des saumons dans nos rivières, explique Manhattan Solheid, responsable de l'ASBL. Les élèves sont en effet responsables de la survie des œufs. Chaque jour, ils doivent vérifier l'acidité, la propreté et la température de l'eau. »

Ce projet s'inscrit dans un calendrier précis qui de janvier, avec l'installation des aquariums en classe par l'ASBL, à la fin mars, au moment où les élèves enfilent leurs bottes pour lâcher dans la rivière les alevins dont ils ont accompagné les premiers mois. *« C'est toujours un moment émouvant. Il arrive*

Projet Alan Turing 3D

Un programme de mathématiques et d'activités numériques est proposé aux écoles primaires de Wallonie picarde.

Comment réconcilier les enfants, les mathématiques et le numérique ? Comment lutter contre la fracture numérique ? Voilà les objectifs principaux d'un projet mené pour la seconde année dans des écoles primaires de Wallonie picarde.

Dans chaque classe, le projet dure trois mois. À raison d'un jour par semaine dans l'école pendant huit semaines. Des activités sont alors menées en classe. Les élèves réalisent des rubans de Möbius selon un algorithme qui leur est donné, ou découvrent les secrets mathématiques des ballons de foot. Le codage et la programmation sont découverts grâce à l'observation et la manipulation des robots Tymio et d'une imprimante 3D.

Les élèves découvrent ces secrets mathématiques et scientifiques en procédant par essais et erreurs, en manipulant, en suivant des tutoriels, pour in fine utiliser la robotique et l'imprimante 3D en toute autonomie.

Le projet *Alan Turing 3D*, porté par Philippe Baraduc et l'ASBL Spoutnik 45, met gratuitement à la disposition des écoles actrices du projet : le spectacle et les animations en classe, une imprimante 3D et un ordinateur compatible pour la faire fonctionner, le logiciel et des tutoriels d'utilisation ainsi qu'un accompagnement pour l'année du projet (valeur du projet 9 000 €).

À ce stade, il n'y a pas d'appel à participation : les écoles sont contactées par le porteur de projet et ont comme points communs d'être toutes de l'enseignement fondamental à encadrement différencié de Wallonie picarde. L'an prochain, le projet s'ouvrira au premier degré de l'enseignement secondaire. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Contact : + 32 (0)498/ 87 83 10 ou spoutnik45asbl@gmail.com



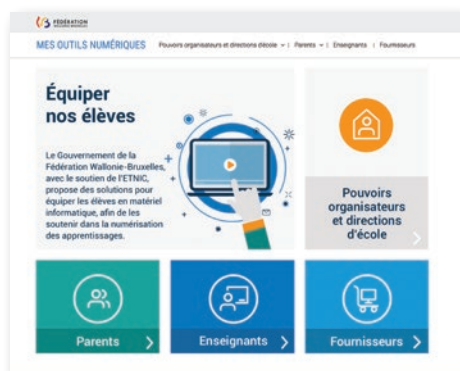
Au travers du spectacle interactif *Topology*, créé et joué par le comédien et scientifique Philippe Baraduc, les élèves peuvent percer les mystères du cercle et du nombre pi, mais aussi la topologie, la mathématique des trous (le fameux trou du donuts par exemple). Ce spectacle permet d'éveiller la curiosité des élèves pour les mathématiques qui nous entourent, pour le numérique qui est au cœur de leur quotidien.

Pendant le spectacle, les élèves utilisent des outils numériques interactifs mis à leur disposition par Numédiart Mons. Ce spectacle est accessible à toutes les écoles qui en font la demande, indépendamment du projet *Alan Turing 3D*.

Aider les écoles à équiper leurs élèves

La circulaire 7919 précise les modalités d'organisation du second volet du plan de soutien à l'équipement informatique « 1 : 1 » de chaque élève, qui en fait le choix.

Le 16 novembre 2020, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles débloquait 10 millions € et lançait le volet 1 en vue d'équiper 5 % de la population scolaire de l'enseignement secondaire en équipement numérique.



Pour pouvoir bénéficier du second volet, lancé le 15 janvier 2021 par le Gouvernement, l'école doit avoir activé le volet 1. Les écoles désirant faire l'acquisition d'équipement ont jusqu'au 30 juin 2021 pour le faire (lire la circulaire 7831).

L'objectif du volet 2 est d'équiper, à moindre coût (via l'octroi d'une réduction), les élèves scolarisés dans les 2^e, 3^e et 4^e degrés de l'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou en alternance, « via une réduction à l'achat ou à la location d'équipement, et via la subvention Fonds de solidarité ».

La circulaire 7919 précise les modalités d'octroi d'une réduction forfaitaire pour l'achat, ou la location, par les parents, « de matériel informatique auprès d'un fournisseur choisi par l'établissement ou le pouvoir

organisateur, ou encore directement auprès de l'établissement ou du pouvoir organisateur », selon l'une des deux possibilités offerte aux PO et aux établissements scolaires. Ce deuxième volet comporte également l'octroi d'une subvention Fonds de solidarité accordée aux écoles.

L'école (ou le PO) joue un rôle essentiel dans ces procédures. Elle effectue un marché public répondant à un cahier des charges précis et propose aux parents des élèves concernés, s'ils le souhaitent, d'acheter le matériel informatique, en bénéficiant de la réduction automatique de 75 €. Ou de le louer en bénéficiant d'une réduction (18,75 €/an pendant 4 ans de location ou 25 €/an pendant 3 ans).

Il s'agit d'un choix offert aux parents et non d'une obligation. L'école décide tant du matériel proposé que des modalités d'acquisition : achat/location auprès de l'école, ou directement auprès du fournisseur privé qui a remporté le marché passé par l'école ou le PO.

Un guide pratique pour aider au choix de l'équipement numérique correspondant aux besoins spécifiques de chaque équipe pédagogique est disponible sur la plateforme www.mesoutilsnumeriques.be.

Sur la plateforme, une FAQ, des outils d'aide sont disponibles et précisent le cadre d'octroi des réductions, les procédures de marché public, les démarches à effectuer. ●

H. D'H.

Un fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité permet aux écoles d'acheter du matériel correspondant à un pourcentage de sa population scolaire : ce pourcentage est de 5 % pour les écoles dont l'indice socioéconomique est bas, il diminue ensuite au fur et à mesure de l'augmentation de l'indice de l'école. Toutes les écoles peuvent solliciter la subvention du fonds de solidarité.

L'école mettra le matériel informatique acquis dans ce cadre à disposition des élèves selon les modalités propres à chaque école, en respectant notamment les priorités suivantes :

- les élèves dont les parents ou les personnes investies de l'autorité parentale n'ont pas la capacité financière d'acquérir par eux-mêmes du matériel ;
- les élèves dont les parents ou les personnes investies de l'autorité parentale ont plusieurs enfants inscrits simultanément dans l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance.

D'autres critères sont spécifiés sur la plateforme.

Fin de carrière des directions

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un décret permettant aux directeurs et directrices de bénéficier eux aussi d'aménagements de fin de carrière. www.galilex.cfwb.be/fr/leg_res_02.php?ncda=49117&referant=101

CEB, CE1D et CESS maintenus

Les circulaires 7971 et 7972 mentionnent les dispositions relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives de juin 2021, qui sont maintenues. www.enseignement.be/circulaires.

Partenariats culturels

Le décret Culture-École de 2006 s'est matérialisé par plusieurs initiatives encadrées par la Cellule Culture-Enseignement (www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=8409), qui lance chaque année des appels à projets. Le délai est dépassé pour certains projets, mais vous avez jusqu'au 1^{er} octobre pour les projets ponctuels à réaliser au 2^e semestre 2021-2022. Détails dans la circulaire 7918 www.enseignement.be/circulaires.

Salon SETT reporté

Déjà reporté à fin avril, le salon SETT (pour School Education Transformation Technology) aura finalement lieu les 26, 27 et 28 janvier 2022. Le cas échéant, votre inscription est transférée pour l'édition 2022. Aucune démarche administrative supplémentaire n'est donc requise. www.sett-namur.be

Le PECA sur Facebook et YouTube

Le Parcours d'Éducation culturelle et artistique (PECA), qui s'instaure progressivement à partir de l'enseignement maternel, vise à offrir un accès égal à la culture et à l'art via leurs multiples modes d'expression. Une page Facebook (www.facebook.com/PECA-101412571799938) et une chaîne YouTube (taper « PECA artistique » dans le moteur de recherche) proposent des interviews, des reportages, des visites virtuelles, des appels à projets, etc.

Le voyage de la matière en chansons

Les Trou'vers proposent onze chansons éducatives sur le cycle de la matière organique. Une manière originale de sensibiliser aux sciences et à la préservation de l'environnement tout en découvrant différents styles musicaux.

Fort de son expérience dans le monde de l'éducation et de la musique, le groupe musical Les Trou'vers a participé, en 2018, au projet *Sciences Mundi* d'Innoviris, l'Institut Bruxellois pour la recherche et l'innovation. Objectif : créer des liens entre art et sciences.

Grâce au financement de la Région de Bruxelles-Capitale, l'album *Le voyage de la matière organique* présente le cycle de cette matière qui fait la vie et notre alimentation. Une façon originale de sensibiliser les jeunes aux plaisirs d'une consommation responsable, saine et respectueuse de l'environnement.

Même si les chansons peuvent être écoutées à tout âge, les activités pédagogiques proposées sont destinées plus spécifiquement aux élèves de fin de cycle primaire et du début de secondaire. Le tout est disponible gratuitement ⁽¹⁾.

Les chansons ouvrent des portes vers les sciences (big bang, cycle de vie d'une plante, états de la matière...), vers la musique, mais aussi vers la langue française, la géographie (mondialisation, trajet d'une orange...), l'histoire (agriculture ou urbanisation bruxelloise au fil du temps...), l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (cycle de la vie et de la mort...), etc. Un outil riche dont les clés peuvent aider au travail collaboratif entre enseignants ou animateurs encadrant les jeunes.

Le dossier pédagogique, construit autour des compétences des programmes scolaires, propose une fiche par chanson, reprenant une liste de mots-clés, des explications sur l'univers musical choisi et l'écriture du texte, les intentions d'apprentissage, les paroles commentées, des pistes de réflexion et de travail ainsi que des sources et des ressources. Elles présentent également des exemples d'activités et des explications scientifiques.

Au-delà de la découverte d'un vocabulaire scientifique, l'album présente différents univers musicaux, chaque plage adoptant un style différent : pop, rap, blues, punk, jazz manouche, reggae...

Voilà une manière originale, créative, humoristique et ludique d'aborder les sciences et pouvant faire réfléchir autrement aux thématiques liées à notre planète. Une œuvre artistique provoquant l'émotion pour toucher les cœurs et ainsi faire changer les mentalités. ●

Véronique FRÈRE

⁽¹⁾ Chansons (format mp3) et dossier pédagogique sont téléchargeables gratuitement via lestrouvers.wordpress.com/cd-le-voyage-de-la-matiere-organique-2019



Enquête CLE-WB – késako ?

Du 23 février au 9 avril, les pouvoirs organisateurs ont été invités à répondre à une enquête en ligne concernant les bâtiments scolaires.

L'équipe du Chantier des Bâtiments scolaires a lancé une enquête en ligne, en collaboration avec le prestataire de service Sonecom. Le formulaire et les consignes de complétion ont été envoyés par mail, à l'adresse administrative de chaque PO ⁽¹⁾.

- la transition climatique à l'horizon 2040 en lien avec les stratégies régionales ;
- le financement du secteur afin qu'il réponde aux besoins présents et futurs.

L'objet de cette enquête est donc de connaître la situation actuelle pour mesurer l'écart existant par rapport à la situation souhaitée.

Les questions sont orientées tant « utilisateurs du bâtiment » que « propriétaire du bâtiment ». Par exemple, l'implantation est-elle accessible facilement aux personnes à mobilité réduite ? L'implantation dispose-t-elle de panneaux photovoltaïques ? Dans quel état se trouve la toiture ? Les classes sont-elles connectées ? De quelle surface est la cour de récréation ?

Plus le nombre de participants à l'enquête est élevé, plus la photographie de la situation actuelle, des besoins à venir pour atteindre ces objectifs sera précise, et plus les propositions de réforme de la politique des bâtiments scolaires seront connectées à la réalité du terrain. ●

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Lire la circulaire 7985 : www.enseignement.be/circulaires

Les objectifs de cette enquête sont importants, car celle-ci vise à objectiver les besoins en matière d'infrastructures scolaires, tous réseaux, tous types et tous niveaux d'enseignement confondus. Il s'agit d'évaluer le patrimoine existant en fonction des défis futurs, et de dessiner la nouvelle architecture des programmes de subvention, ainsi que leur dotation.

Les trois défis futurs concernant les bâtiments scolaires sont :

- l'adaptation du bâti scolaire aux évolutions pédagogiques à venir ;

Happi aussi pour les ESAHR

Depuis fin février, les établissements d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) ont aussi la possibilité de demander l'ouverture d'un environnement spécialement dédié sur la plateforme d'enseignement à distance Happi, créée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et mise gratuitement à leur disposition. Les détails dans la circulaire 7986. happi.cfwb.be

Évaluations non certificatives

La circulaire 7926 indique que les évaluations externes non certificatives 2020-2021 sont reportées : celles de lecture et production d'écrit (3P et 4P) et de lecture (4S) en octobre 2021 ; celles de maths en octobre 2022. Des précisions seront communiquées ultérieurement. www.enseignement.be/circulaires

EuroSkills 2021 en septembre à Graz

Vu la crise sanitaire, le championnat des métiers EuroSkills 2021 fut d'abord reporté puis annulé. Il se tiendra finalement du 22 au 26 septembre du côté de Graz en Autriche. Plus de 400 apprentis de 31 pays vont y participer dans 45 secteurs divers : infographie, service en salle, conduite de poids lourds, esthétique, etc. La compétition vise à revaloriser les filières professionnelles et à encourager les jeunes talents en offrant des opportunités de carrière. <https://euroskills2021.com>

Règlements de travail

Les circulaires 7963 à 7966 diffusent les règlements de travail cadres en application dans les établissements des réseaux de l'officiel subventionné, et ce pour l'enseignement ordinaire (fondamental et secondaire), spécialisé, et pour le personnel technique des CPMS. www.enseignement.be/circulaires



Éducation financière : appel à projets

Le Fonds pour l'Éducation financière, géré par la Fondation Roi Baudouin, lance un appel à projets destiné au secondaire, pour soutenir (jusqu'à 5 000 €) des actions visant à amener les sujets, les questions et les concepts financiers auprès des jeunes par une approche pédagogique créative et originale. Dossiers à rentrer pour le 18 mai. www.kbs-frb.be/fr/Activites/Calls/2021/2021_02_16_DS1

Report des Assises de l'orientation

Les Assises de l'orientation, organisées par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire à destination des professionnels de l'enseignement, étaient prévues le 25 mars. Elles ont été reportées au 25 novembre. Toutes les (nouvelles) informations via www.enseignement.be/assisesorientation.

Deux semaines au CERN ?

Le CERN (organisation européenne pour la recherche nucléaire), l'UGent et l'UNamur se sont associés pour offrir à des élèves de l'enseignement secondaire supérieur belge une expérience unique de stage gratuit de deux semaines au CERN, à Genève. Ce projet est soutenu, entre autres, par François Englert (prix Nobel de physique 2013), Dirk Frimout (premier belge dans l'espace) et Véronique Hallouin, présidente du FNRS. Plus d'infos : indico.cern.ch/e/BEHSSIP21.

La Minute Langues sur e-classe

e-classe met à disposition les séquences vidéo *La Minute Langues* accompagnées de fiches pédagogiques pour les élèves de primaire. Ces vidéos traitent de l'éveil aux langues et de l'apprentissage du néerlandais ou de l'anglais comme seconde langue. Les séquences sont régulièrement diffusées dans l'émission de la RTBF *Y'a pas école, on révisé*. Plus d'infos : cfwb.e-classe.be/la-minute-langues (après connexion ou création d'un compte personnel).

Les tables de multiplication ? Un jeu d'enfant !

A 8 ans, Maxim crée son premier jeu de société. *maXimaal*, c'est un jeu de cartes coloré et agréablement illustré inventé par un enfant pour les enfants. Il permet de jongler avec les tables de multiplication tout en s'amusant.

Présentation du jeu

Une boîte de jeu contient 100 cartes « calcul/réponse », 10 cartes jokers, les règles du jeu et 10 cartes bonus. Un animal accompagne chaque table et chaque carte contient un détail drôle et mnémotechnique.

Il se joue dès l'âge de 6 ans, de deux à six joueurs. La durée d'une partie varie de 5 à 15 minutes.

En début de jeu, les joueurs définissent le niveau de difficulté. Au cours d'une partie, personne n'est pénalisé

après une erreur mais est encouragé à réessayer. Le but du jeu est de jongler avec les tables, mais pour gagner il faut aussi une part de chance pour récolter un maximum d'étoiles. *maXimaal* est un jeu où le droit à l'erreur est pris en compte et permet donc de renforcer la confiance en soi.

Maxim et sa famille tenaient également à soutenir une bonne cause. C'est pour cette raison que l'achat d'un jeu de cartes en 2021 permet de verser la somme de 0,50 € à la Fondation contre le cancer. ●

Véronique FRÈRE

Informations complémentaires via carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37671

Comme tous les enfants de son âge, Maxim découvre les tables de multiplication. Même si l'école lui permet de les construire pour en comprendre leur structure, il n'est pas toujours aisé de les mémoriser.

Un jour, il a l'idée de créer un jeu pour apprendre à les connaître sur le bout des doigts et de façon amusante. Maxim ne s'arrête pas là ! « *Ce serait chouette si tout le monde apprenait à jouer à maXimaal... Et ce serait formidable si je pouvais aider d'autres enfants...* »

Sa famille l'aide à concrétiser son projet. Jusqu'au brevet, le jeu passe par différentes phases. Aidé de ses parents dans les différentes démarches et de sa tante, graphiste professionnelle, qui illustre les cartes avec d'adorables animaux, le jeu est testé auprès de différents publics néerlandophones. D'abord auprès des élèves de sa classe et ensuite auprès d'enseignants volontaires. L'avis est unanime ! Tous le trouvent efficace et amusant.

La production finale a été réalisée par Cartamundi, l'acteur mondial belge du marché des jeux de cartes. En octobre 2020, le jeu est édité en Flandre et accueilli positivement auprès de 10 000 enseignants, logopèdes, grands-parents, enfants... Il existe en version française depuis le mois de février 2021. Une version pour les tables de division est également disponible.



Enquête #Génération2020 : les jeunes et le numérique

L'ASBL Média Animation, avec le CSEM ⁽¹⁾, ont réalisé la première enquête d'envergure sur les pratiques numériques des jeunes.

Entre 2019 et 2020 (avant la crise sanitaire et le développement de l'enseignement hybride), plus de 2 000 élèves de l'enseignement primaire et secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont répondu à un questionnaire (simplifié et sur papier pour les plus jeunes, plus pointu et en ligne pour les plus âgés) abordant différents aspects de leur vie connectée.

Les objectifs de cette enquête ⁽²⁾ sont d'offrir des éléments objectifs de réflexion pouvant orienter des stratégies éducatives (campagnes de sensibilisation, création d'outils pédagogiques), de nourrir le travail des professionnel·les de l'éducation. Il n'y a donc aucun jugement de valeurs dans cette enquête.

Les questions portaient sur le matériel utilisé, le cadre, le temps passé sur les écrans, les réseaux sociaux fréquentés et leurs contextes, les supports utilisés par les jeunes pour s'informer, mais également les soucis auxquels ils sont confrontés (cyberharcèlement, « drague » non désirée) et les solutions apportées pour les résoudre, les règles qu'ils se fixent ou que des adultes leur fixent pour réguler leurs pratiques numériques.

Cinq constats émergent de cette enquête.

1. À chaque écran son utilisation, celle-ci évoluant selon l'âge.
2. À chaque application des interactions spécifiques différentes selon l'âge des utilisateurs.
3. Les jeunes ont un contact plutôt passif avec le numérique pour s'informer.
4. Les jeunes s'estiment peu confrontés aux problèmes relatifs à leur vie connectée.
5. Il reste un long chemin à parcourir quant à l'usage concerté du numérique entre les jeunes et les adultes.

Retrouvez l'analyse complète ainsi que des ressources pédagogiques pour accompagner les usages des jeunes en ligne sur www.generation2020.be. •

Hedwige D'HOINE

⁽¹⁾ Conseil supérieur d'Education aux médias – www.csem.be

⁽²⁾ Dans le cadre du projet européen B-BICO3 (Belgian Better Internet Consortium), regroupant des organisations travaillant ensemble pour promouvoir un meilleur Internet pour les enfants et les adolescents.



Déplacements scolaires : on active...



© I 23RF - yamuta

Beaucoup d'écoles souhaiteraient développer des projets amenant les élèves à faire le trajet « maison-école » autrement qu'en voiture. Il y a des obstacles, mais aussi des solutions. Exemples dans ce dossier.

DOSSIER

● Un dossier réalisé par
Monica GLINEUR

Encourager la marche ou le vélo

Christine Heine, de la Direction Mobilité et Sécurité Routière du Service public régional de Bruxelles (SPRB), souligne en effet qu'entre 1991 et 1999, dans la capitale, l'usage de la voiture pour les déplacements

scolaires avait bondi de 32 à 60 % pour les écoliers du fondamentale, et de 13 à 26 % pour les élèves du secondaire. Ce doublement, en une petite décennie, avait convaincu la Région, après s'être lancée dans les Plans de déplacements d'entreprise⁽³⁾, de proposer aux écoles d'élaborer des Plans de déplacements scolaires (PDS).

« L'objectif, explique M^{me} Heine, était d'encourager la mobilité durable, au niveau éducatif, en y intégrant la dimension de la sécurité routière. Et la question infrastructurelle. Dès le début des PDS, en 2006, on a par exemple fourni des parkings vélos aux écoles. On a lancé des campagnes de sensibilisation, notamment vers les parents ; et développé l'appui pédagogique. Ce n'était

pas notre mission de base, mais c'est en actionnant tous les leviers qu'on peut changer la mobilité. »

Avec un bilan que M^{me} Heine qualifie de positif⁽⁴⁾, mais encore insuffisant. « *Le Plan Good Move*⁽⁵⁾ indique que pour les petites et moyennes distances, d'un ou deux arrêts en transports en commun, il faut encourager les modes actifs (marche ou vélo), ce que les jeunes ne font pas. »

Sensibiliser, expliquer, impliquer

Mêmes considérations en Wallonie sur l'importance de privilégier les alternatives à la voiture, avec la vision Fast 2030⁽⁶⁾. Pour Bénédicte Vereecke, attachée à Wallonie Mobilité au sein du Service public de Wallonie (SPW), « *sensibiliser, expliquer, impliquer..., sont des préalables à toute modification des comportements de mobilité* ».

D'où l'importance de l'éducation et d'« *imbriquer les aspects mobilité et sécurité routière, qui sont liés entre eux et liés à des enjeux environnementaux, de santé, de citoyenneté... C'est donner des compétences et amener des réflexions sur le partage de l'espace public, l'aménagement du territoire, la qualité de l'air, la pollution sonore...* »

C'est dans cette logique que la Région de Bruxelles-Capitale, la Région wallonne, et la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont conclu un accord de coopération⁽⁷⁾ visant à favoriser le développement de l'Éducation à la mobilité et à la sécurité routière (ESMR) à l'école.

La dernière circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles prise en application de cet accord⁽⁸⁾ rappelle les outils existants pour développer des projets et des séquences d'apprentissage d'ESMR avec les élèves. L'ESMR, souligne la circulaire, « *peut aussi*

être un moyen de motiver les élèves, de traiter des thèmes disciplinaires autrement et de contribuer à la citoyenneté participative ».

Les porteurs de projets témoignant dans ces pages montrent bien que l'ESMR doit se développer en tenant compte de l'inscription de l'école dans son environnement, et être appropriée à l'âge des élèves. Et que cette éducation à la mobilité et à la sécurité routière s'appuie sur les mêmes grands principes, de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire, et si possible dans une dynamique d'ensemble promue par l'établissement.

Une question d'âge

Parmi d'autres finalités, l'ESMR apprend à se déplacer de manière autonome et responsable, dans le cadre des règles du partage de l'espace public. Mais cette autonomie, tant pour les trajets à pied, en vélo ou en de micro-mobilité (trottinettes...) ne s'acquiert que progressivement.

Selon les conclusions d'une étude, résumée par le trimestriel *CeMathèque* n°48⁽⁸⁾ : « *En fonction de leur âge notamment, les enfants éprouvent des difficultés à appréhender les risques routiers. Jusqu'à 6 ans, la capacité d'un enfant à gérer son mouvement n'a pas atteint sa maturité. À partir de 7 ans, il accède à l'espace projectif et il commence à avoir une perception de la durée. Avant 8 ans, il n'est pas apte à se déplacer seul dans la circulation. Vers l'âge de 8 ans, il est capable de gérer des mouvements simples. C'est seulement à partir de 10-12 ans qu'il dispose des compétences suffisantes pour évaluer des mouvements complexes et que les composantes psychomotrices impliquées dans la tâche de la traversée atteignent un niveau proche de celui de l'adulte.* ».

Mais c'est aussi à partir de l'âge de 12 ans et plus qu'on ne relâchera pas l'attention. Selon une analyse de l'Institut VIAS la veille de la rentrée 2020, c'est à 12 ans et à 16 ans que le risque d'accident sur le chemin de l'école se révèle statistiquement plus élevé⁽⁹⁾.

Bruxelles Mobilité et Wallonie Mobilité⁽¹⁰⁾ proposent sur cette thématique des outils et des animations, en collaboration avec les zones de police et les services de prévention.

Trop peu d'activité physique!

Selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dès l'âge de 5 ans, enfants et ados devraient consacrer 60 minutes par jour à des activités physiques d'intensité modérée à soutenue. Pour les plus petits, il faudrait 180 minutes d'activité physique, quelle qu'en soit l'intensité.

La dernière enquête nationale de consommation alimentaire⁽¹¹⁾ a fait ressortir que seule la moitié des enfants âgés de 6 à 9 ans et le tiers des adolescents âgés de 10 à 17 ans atteignent ces recommandations.

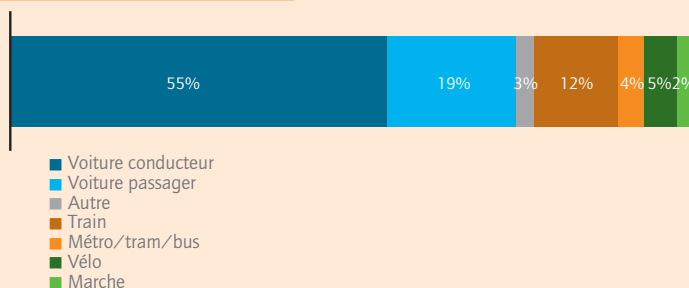
Et l'OMS a publié récemment une étude⁽²⁾ montrant que 8 jeunes belges sur 10, âgés de 11 à 17 ans, sont en dessous de la moyenne recommandée.

(1) fcs.wiv-isp.be/FR/SitePages/Accueil.aspx

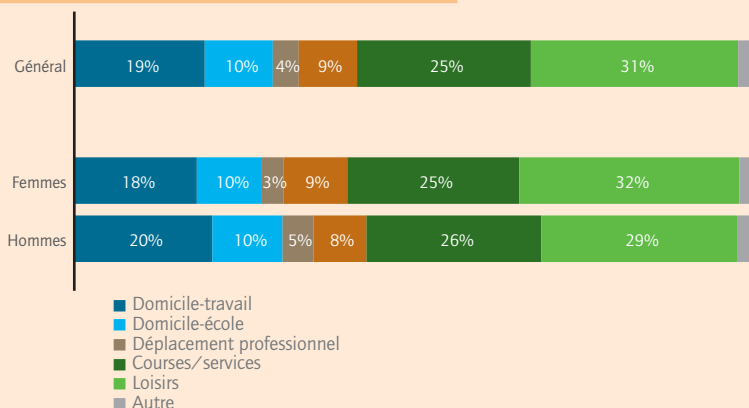
(2) www.who.int/fr/news/item/22-11-2019-new-who-led-study-says-majority-of-adolescents-worldwide-are-not-sufficiently-physically-active-putting-their-current-and-future-health-at-risk

Le trajet domicile-école représente 10 % des déplacements

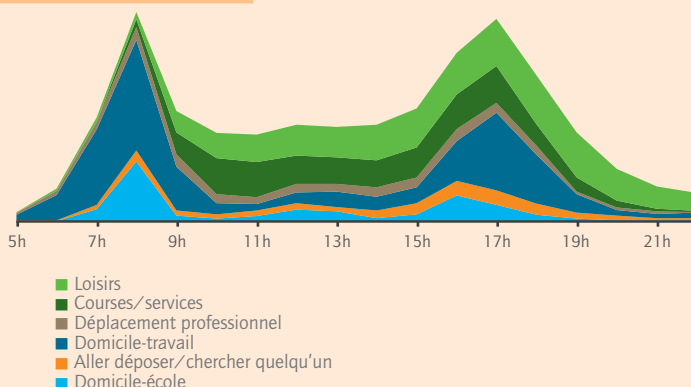
Parts modales des déplacements des Belges



Motifs de déplacement, en fonction de l'âge et du genre



Déplacements au cours de la journée en minutes totales de déplacement, en fonction du motif (jours ouvrables)



Selon l'enquête MONITOR, réalisée en ligne en 2017 pour le SPF Mobilité & Transports auprès de 10 632 Belges âgés de 6 ans et plus, 61 % des déplacements s'effectuaient en voiture, comme conducteur (45 %) et/ou passager (16 %). 10 % des déplacements concernaient le trajet domicile-école. Et on voit bien sur le schéma que c'est surtout le matin que l'impact des trajets vers l'école sur le trafic général se fait surtout sentir.

Source : Enquête MONITOR sur la mobilité des belges, Service public fédéral Mobilité et Transports, 2019. mobilit.belgium.be/fr/mobilite/mobilite_en_chiffres/enquetes_sur_la_mobilite_des_belges/monitor

Obtenir l'adhésion des parents

Par ailleurs, aller à l'école ou réaliser des sorties scolaires à pied, en vélo ou en trottinette... c'est bon pour la santé physique des élèves, leur développement cognitif et leurs socialisation (lire notre encadré).

Comme l'indique le site de Wallonie Mobilité, parmi les difficultés à changer les habitudes de déplacements domicile-école, figure l'inquiétude des parents quant à l'insécurité due... au trafic. « *Un tiers des enfants du fondamental habite à moins d'un kilomètre de l'établissement scolaire et, dans ce cas, la marche ou le vélo ou même le covoiturage constituent des alternatives idéales à la voiture particulière* », peut-on y lire. Mais si les moyens de déplacements alternatifs sont délaissés, la situation s'explique, poursuit le site, « *par un sentiment accru d'insécurité* ».

Cette crainte de l'insécurité liée au trafic est d'autant plus paradoxale que c'est au nom de la sécurité que la finalité des « zones 30 » aux abords des écoles est souvent contrariée. Trop de voitures s'y concentrent, faisant de la gestion des entrées et des sorties de leurs élèves un cauchemar pour certaines écoles. Des comportements anarchiques (et interdits par le code de la route) s'y constatent : stationnement en double file, sur les trottoirs et passages pour piétons, moteur allumé en position d'arrêt...

Malgré tout, une étude de VIAS ⁽¹¹⁾ montre qu'il y a moins d'accidents de voiture impliquant des enfants dans ces zones. Mais « moins » est encore trop ! Améliorer l'efficacité de l'aménagement des abords d'école – et leurs alentours – en mettant les élèves à la tâche et en impliquant les parents, fait partie de nombreux projets d'écoles.

Parking de délestage, rues scolaires et autres solutions pour désembouteiller l'abord des écoles sont recommandables, et il y a moyen d'en convaincre les parents. Même si l'ASBL Tous à pied, qui se veut la voix des piétons, regrette que « *la distance parcourue par un enfant seul a fondu comme le Groenland sous le regard des ours polaires. De 10 km pour un enfant de 8 ans en 1919 à moins de 300 mètres pour un enfant du même âge en 2007* » ⁽¹²⁾.

Travailler en partenariat

La cohésion de l'école est une donnée importante pour l'aboutissement d'un projet d'EMSR. Car chacun de ceux-ci, quelle que soit sa portée, nécessitera à un moment où à un autre de mettre plusieurs partenaires autour de la table. Des partenaires internes : direction, équipe pédagogique, élèves, parents. Et des partenaires externes : Commune, Région, associations, dont les ASBL mandatées par les Régions pour accompagner les écoles.

Ces dernières sont unanimes : leur travail, c'est de se mettre autour de la table avec un enseignant ou une équipe pédagogique, pour les aider à concrétiser un projet, pas pour se substituer à eux.

Savoir « s'auto-auditer »

Pour changer de comportements à l'échelle d'une école, celle-ci doit partir d'un diagnostic : chaque situation présente des particularités, avec des points forts et avec des difficultés.

Munie de ce diagnostic révélant les aspects pour lesquels l'école ne peut pas agir, il sera plus facile de solliciter l'autorité compétente : *« Ce serait bien de voir le cheminement vers l'arrêt d'autobus », « on pourrait créer un sentier piéton là », « élargir le trottoir là », etc.*

Les formules des référent-e-s EMSR des établissements scolaires, en Wallonie, et celle des pré-diagnostic de mobilité scolaire et des Plans de déplacements scolaires (PDS), à Bruxelles, sont à cet égard d'un apport précieux. Et assorties d'aides bienvenues.

En Wallonie, une école qui comprend un-e référent-e peut participer à un appel à projets annuel pouvant lui permettre d'obtenir une subvention pour des dépenses en lien avec ses projets EMSR : jusqu'à 1 000 € au fondamental, et 2 000 € au secondaire. Dans les deux cas, l'enseignant-e doit avoir suivi une formation spécifique à l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) qui, il faut le souligner au passage, propose aussi d'autres formations en lien avec l'EMSR.

À Bruxelles, les pré-diagnostic des établissements scolaires sont obligatoires. Si elles veulent s'engager plus loin, dans un Plan de

déplacements scolaires, les écoles bénéficient d'un accompagnement d'un an organisé par l'une des deux ASBL mandatées à cet effet par la Région, Coren ou GoodPlanet. Elles peuvent ensuite faire appel à des aides matérielles et financières chaque année scolaire, pour les aider à mettre en place des actions visant une mobilité plus active.

Les dispositifs wallon et bruxellois ont en commun de faire bénéficier les écoles participantes d'avantages particuliers : accès à des défis, partage d'informations...

Quantité d'autres aides, animations et ressources pédagogiques existent, au profit de l'ensemble des enseignants et des établissements scolaires. Elles sont récapitulées dans la circulaire citée plus haut et sur Enseignement.be ⁽¹³⁾. ●



Trois objectifs

L'éducation à la mobilité et à la sécurité routière poursuit trois objectifs.

1. Renforcer les capacités des élèves à se déplacer de manière autonome et responsable sur la voie publique, en tenant compte de leur sécurité et de celle des autres.
2. Apprendre aux élèves à utiliser différents modes de déplacement dont la marche et le vélo, en théorie (code de la route, comportements anticipatifs...) et en pratique (exercices en milieu protégé et en situation réelle).
3. Exercer les élèves à opérer les choix de mobilité les plus pertinents en fonction de leurs besoins, de leur contexte de vie et des enjeux de société (sociaux et environnementaux).

- (1) Enquête MONITOR mobilit.belgium.be/fr/mobilite/mobilite_en_chiffres/enquetes_sur_la_mobilite_des_belges/monitor
- (2) Enquête BELDAM hmobilit.belgium.be/fr/mobilite/mobilite_en_chiffres/enquetes_sur_la_mobilite_des_belges/beldam_mobilite
- (3) Les Plans de Déplacements d'Entreprise s'appliquent aussi aux établissements scolaires comptant plus de cent employés.
- (4) En 2016, selon le bilan des pré-diagnostic et des Plans de déplacements scolaires (PDS), la part de la voiture a été ramenée à 38 % pour les trajets relatifs au fondamental et 17 % pour ceux du secondaire.
- (5) Nom du Plan régional (bruxellois) de mobilité 2020-2030 : mobilit-mobiliteit.brussels/en/node/1909
- (6) Nom donné à la Stratégie régionale (wallonne) de mobilité : mobilit.wallonie.be/news/strategie-regionale-de-mobilite-la-mise-en-oeuvre-de-la-vision-fast-2
- (7) Circulaire 7843 (www.enseignement.be/circulaires).
- (8) Édité par le SPW – Mobilité et Infrastructures, *La CeMathèque* est un dossier thématique trimestriel de 30 à 40 pages abordant un sujet unique. Son n° 48 s'intitule *Mobilité scolaire. Quoi de neuf ?* mobilit.wallonie.be/home/centre-de-documentation/cematheque.html
- (9) www.vias.be/fr/newsroom/chaque-jour-14-enfants-sont-implicques-dans-un-accident-sur-le-chemin-de-lecole
- (10) Opération Cartable à Bruxelles (mobilit-mobiliteit.brussels/fr/ecole/operation-cartable-0) et rubrique EMSR destinée aux écoles en Wallonie (mobilit.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire.html)
- (11) <https://www.vias.be/fr/recherche/publications/statistisch-rapport-2014-verkeersongevallen>
- (12) www.tousapied.be/articles/nos-enfants-ont-ils-perdu-le-droit-de-jouer-et-de-se-deplacer-librement
- (13) www.enseignement.be/index.php?page=28195&navi=0&rank_page=28195



Viens à l'école en vélo !

Le vélobus de l'école communale Moulin à vent, à Bouge, mis en place en 2013, poursuit son bonhomme de chemin. Kilométrique comme... pédagogique.

Christel Paul dirige l'école fondamentale de Bouge2 Moulin à vent (quelque 300 élèves) depuis 2012. « Le vélobus est né de notre collaboration avec Pro Velo ⁽¹⁾, dans le cadre du brevet du cycliste que nous faisons passer à nos élèves en 5^e primaire », explique-t-elle.

« Il s'agit d'accompagner les enseignants pour mener le projet à bien avec leurs élèves, précise Fabien Lorent, coordinateur pédagogique chez Pro Velo. Notamment en les aidant à acquérir l'expertise nécessaire pour sortir avec leurs élèves sur la voie publique, ce qui ne s'improvise pas... » L'ASBL développe aussi un programme Objectif vélo à l'école, qui accompagne des établissements souhaitant augmenter la part modale du vélo en leur sein.

Pourquoi pas un vélobus ?

Le projet du brevet ayant su mobiliser l'enthousiasme de toute l'équipe pédagogique, l'école décide de poursuivre. Et se prononce en faveur de la création d'un vélobus. « Pour le mettre en place, enchaîne M^{me} Paul, on a sollicité l'aide de Pro Velo et de la Ville de Namur. Les enfants de 5P et 6P en ont été les ambassadeurs et ont fait un travail de collecte d'informations avec les autres élèves, pour déterminer les quartiers autour de l'école qu'il y aurait à desservir. Le processus a abouti à définir quatre trajets et la Ville nous en a fourni les cartes, pour qu'on puisse communiquer avec les parents. »

Le vélobus de l'école circule désormais les mercredis, en aller-retour, de la fin des vacances de printemps jusqu'à fin mai-début juin. Maîtrise du vélo, gestion des obstacles... C'est le maître d'éducation physique qui donne son feu vert pour qu'un élève puisse participer seul au vélobus. « Dans le cas où

il n'est pas encore considéré suffisamment apte, commente M^{me} Paul, on demande qu'il soit accompagné par un parent. Il y a aussi des vélos cargos. Deux enseignants encadrent les trajets et nous sommes souvent aidés par parents. »

« Par vélobus, on peut facilement dépasser les 80 vélos. » Et, aujourd'hui, c'est tous les jours que des élèves et des enseignants viennent à l'école à pied ou en vélo...

Des projets pour mieux apprendre

À travers différents projets, M^{me} Paul cherche à développer le travail collaboratif entre élèves, de la même manière qu'il existe au niveau des enseignants (elle dirige aussi l'implantation Bouge1, sur Beez, depuis 2016). « Pour qu'ils cherchent ensemble des réponses à des questions environnementales. » Exemples ? Voir s'il y a moyen de raccorder une gouttière à un récolteur d'eau quand on traite le sujet des nappes phréatiques ; ou calculer les modes de déplacement de l'école en jouant à Optimove junior ⁽²⁾.

Lorraine Godfurnon, titulaire d'une classe de P6 à Moulin à vent, résume : « Français, maths, éveil... Je ne travaille plus du tout les matières disciplinaires de la même manière qu'à mes débuts, il y a 18 ans. Les apprentissages s'ancrent beaucoup mieux quand ils s'inscrivent dans des projets que les élèves portent. Pour le vélobus, ils ont créé un slogan : Viens à l'école en vélo ! Ils n'ont pas employé l'impératif parce que je le leur avais demandé... » ●

⁽¹⁾ www.provelo.org/fr/section/ecole

⁽²⁾ Optimove junior et Optimove sont deux versions d'un jeu coopératif sur la mobilité, la sécurité routière et l'environnement, proposé aux élèves du primaire et du secondaire par l'ASBL Empreintes (www.empreintes.be)

Encourager l'usage du vélo

Sensible aux enjeux environnementaux et avec une écotéam très active, l'Institut des Dames de Marie, à Woluwe-Saint-Lambert, s'est engagé dans un projet de mobilité active en 2019.

L'ambition du projet est de développer la part du vélo dans les déplacements depuis et vers l'école. « Comme c'est le cas de la plupart des écoles bruxelloises, l'essentiel de nos élèves se rendent à l'école en transports en commun, explique Geoffroy Pijcke, sous-directeur de cet établissement de quelque 700 élèves. Mais bon nombre d'enseignants viennent en vélo. Nous disposons donc d'un noyau déjà sensibilisé à la cause du vélo pour lancer une dynamique. »

Pour être en forme et créer du lien

La première année, l'école a multiplié les activités, dont un gros événement, *Bike for DDM*, qui a amené 400 élèves à faire le trajet de l'école au Parc de Tervuren. À destination, les élèves ont partagé un goûter (de produits de circuit court, bien sûr) et participé à des activités liées à la mobilité, dont l'actionnement d'un générateur par pédalage.

« Nous avons réalisé une enquête sur les moyens de déplacements des élèves en 2019, poursuit M. Pijcke. À ce moment-là, ils n'étaient que six à venir en vélo. Aujourd'hui, le parking à vélos est toujours plein. »

Premières conclusions

L'expérience est toujours en cours mais M. Pijcke en retire déjà deux constats. « C'est un combat à mener en permanence. Des élèves très mobilisés, ils arrivent en 6^e, puis ils partent. Il faut veiller en permanence à la reprise du flambeau. »

Enfin, à l'occasion de l'opération *Bike for DDM*, l'école a constaté qu'une bonne part de ses élèves ne sait pas rouler en vélo. « Celle-là a donc fait l'itinéraire à pied, par un autre trajet. Je voudrais attirer l'attention des écoles fondamentales bruxelloises sur l'importance de l'apprentissage du vélo. » ●



Pour cet événement *Bike for DDM*, il y a eu deux trajets, un pour les cyclistes et l'autre pour les piétons.

L'école a été accompagnée par l'ASBL COREN pour développer son Plan de déplacements scolaires (PDS)⁽¹⁾ et l'enthousiasme a très vite été au rendez-vous. Y compris de la part des parents. « Ils ont réagi très positivement. Nous avons une population très locale. Ce n'est donc pas très compliqué pour les élèves de venir en vélo et nous nous sommes équipés d'un vaste parking-vélo sécurisé. »

⁽¹⁾ Lire en page 16 et sur www.coren.be/fr/se-mettre-en-action/bruxelles/plan-de-deplacements-scolaires

Calculer son CO₂

CO₂nnect est un outil pédagogique créé dans le cadre d'une campagne en faveur du développement durable menée par le gouvernement norvégien. Il s'est internationalisé, avec le soutien de la Commission européenne. Il permet aux élèves de pays divers d'enquêter, discuter et communiquer sur, notamment, leur consommation de CO₂ dans le cadre de leurs trajets scolaires.

Cinq écoles de la Communauté flamande ont déjà participé au projet.

Avis aux amateurs... : <https://www.co2nnect.org>
(site web en anglais)

« Ce sont les plus grands qui encadrent les petits »

Enseignant, Eric Mottet est aussi référent Education à la mobilité et à la sécurité routière (EMSR) au sein de son école de Hannut. Explications.



Eric Mottet au vélobus Trognée-Bertrée-Hannut.

Professeur d'éducation physique et d'informatique à l'école fondamentale du Saint-Cœur de Marie, à Hannut, M. Mottet en est devenu le référent EMSR en 2018, suite à un appel à projets annuel du Service public de Wallonie ⁽¹⁾.

PROF : Quel a été l'élément déclencheur ?

Eric Mottet : Un élément déclencheur a été la mise sur pied d'un vélobus par la Ville, à la demande de parents. Hannut comprend une bonne quinzaine de villages. Pour rejoindre à vélo le centre de la ville où se situent les écoles, dont la nôtre, il est à chaque fois nécessaire de traverser de grands axes routiers. D'où l'idée d'un vélobus, pour sécuriser les trajets des élèves. Il a été mis en place en 2017 et compte sept itinéraires. Depuis, d'autres projets ont été entamés ou poursuivis.

Ces projets concernent-ils l'ensemble de l'établissement, ou des classes en particulier ?

Les deux. Nous participons, par exemple, aux Défis de la Semaine de la mobilité ⁽²⁾. Nous avons été primés deux fois. Les projets de la dernière édition comptaient un vélobus, un circuit EMSR et un projet d'aménagement des abords de l'école, en collaboration avec la Ville. J'avais été aidé par les enseignants de sixième année, la Conseillère en mobilité de la Ville et notre GRACQ local ⁽³⁾. Avec les élèves de 3^e et 4^e, en informatique, on a mené un projet d'aménagement de chemin. Avec leur tablette, ils ont photographié l'environnement, depuis l'école jusqu'à la piscine : panneaux routiers, marquage au sol...

Puis il y a eu des discussions sur ce qu'il y a à améliorer, s'il y a moyen d'installer une piste cyclable, etc. Les parents ont été associés et le projet a abouti au-delà de nos espérances, puisqu'avec l'aide de l'ASBL Empreintes et

l'accord du Conseil communal, une zone cyclable va se créer : un enchaînement de rues qui ira de l'école jusqu'au RAVeL.

Comment réussissez-vous à avoir la collaboration des parents ?

Des parents participent aux vélobus : c'est plus facile de pouvoir compter sur eux et de les intégrer à d'autres projets. J'essaie aussi de les écouter. Ils souhaitent des trousseaux de secours pour les vélobus. Avoir emporté le prix du défi des écoles nous a permis d'avoir du nouveau matériel : sacs avec une trousse de secours, casques, jeux d'éclairage... choses pour l'aménagement autour de l'école : les parents nous disaient : « *C'est quand même compliqué de venir chez vous* »... Il faut qu'il y ait un aller-retour.

Avoir un référent permet aussi à l'école de recevoir jusqu'à 1 000 euros par an...

Oui, et je regarde tous les appels à projets pour décrocher des moyens pour nous procurer du matériel. Nous avons ainsi emporté le Prix Dominique Degraeve, géré par la Fondation Roi Baudoin ⁽⁴⁾.

Ma volonté est de ne pas recourir à des animateurs extérieurs pour nos activités : ce sont toujours les grands qui encadrent les petits, avec un adulte qui chapeaute. Et comme on peut le voir dans la vidéo réalisée lors la Journée de la sécurité routière ⁽⁵⁾, qu'on a organisée pour les enfants de 1^{re} année, ça fonctionne bien ! ●

⁽¹⁾ Voir le dernier appel publié dans ce cadre, avec candidature à déposer le 31 mai au plus tard : mobilite.wallonie.be/news/appel-a-projets-mobilite-et-securite-routiere-2021

⁽²⁾ La Semaine de la mobilité se tient, en Wallonie et à Bruxelles, chaque année du 16 au 23 septembre.

⁽³⁾ Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens (GRACQ), organisation de défense des intérêts des usagers cyclistes, comportant des groupes et points de contacts locaux. www.gracq.org/qui-sommes-nous

⁽⁴⁾ L'appel 2021 est ouvert jusqu'au 25 mai : www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2021/293271

⁽⁵⁾ www.youtube.com/watch?v=gZMdQoTFsxE

Pour un changement durable

Les évolutions de son quartier et un accident dont fut victime un élève à un carrefour proche de l'école ont conduit l'Athénée Marguerite Yourcenar, à Laeken, à revoir les déplacements scolaires.

Un choc, qu'elle n'est malheureusement pas seule à connaître, est intervenu dans cette école, il y a 4 ans : l'accident d'un de ses élèves traversant un carrefour à ses abords.

Au moment de sa création, l'école constituait un îlot au sein de son quartier. Depuis, la Région bruxelloise a connu une croissance importante de la densité de sa population, et l'Athénée Marguerite Yourcenar a vu la création d'un nouveau quartier, Tivoli, s'ériger à ses côtés. La revitalisation économique autour du site Tour et Taxis a aussi accru les flux routiers et l'école se situe à la croisée de routes importantes. Tout plaide pour que l'école se penche sur ses déplacements.

Les déplacements de l'école

Catherine Smits, directrice de l'Athénée : « Nous accueillons quelque 600 élèves, avec un personnel d'encadrement de près de 100 personnes. La majorité d'entre eux habite le quartier et vient à pied ou en transports en commun. Ou en vélo, pour une petite minorité. Du côté du personnel, dont une part ne réside pas dans la Région, la prise de conscience de l'empreinte écologique de la voiture et le développement d'infrastructures alternatives – larges trottoirs, pistes cyclables – a convaincu. »

C'est donc en transports en commun et/ou par covoiturage et vélo que ceux-là se déplacent. L'analyse des déplacements, effectuée avec l'accompagnement de l'ASBL COREN dans le cadre d'un Plan de déplacements scolaires (PDS)⁽¹⁾, a montré, parallèlement, qu'il existait une marge de progression du vélo chez les élèves.

L'athénée a voulu saisir toutes les opportunités pour encourager le vélo auprès de ses élèves et ceux-ci (lire ci-contre) ont bien joué le jeu.



Le Plan de déplacements scolaires de L'Athénée Marguerite Yourcenar mise sur l'autonomie des jeunes dans leurs déplacements, actifs et intermodaux.

L'école a fait l'acquisition d'une vingtaine de vélos (une dizaine s'y ajoutera grâce au PDS), ce qui a permis aux professeurs d'éducation physique d'entraîner les élèves à rouler à vélo, par petits groupes et avec le concours de Pro Velo⁽²⁾. Sur terrain plat (la cour de récréation) et sur le terrain d'un bike park situé en face en de l'école. Elle a également fait des sorties avec des élèves sur la piste cyclable qui longe le canal jusqu'à Vilvorde.

Enfin, certains d'entre eux ont également participé à des campagnes proposées ou soutenues par Bruxelles Mobilité, comme Mov'in the City et Be Bright, use a light⁽³⁾. ●

⁽¹⁾ Lire en page 16 et sur www.coren.be/fr/se-mettre-enaction/bruxelles/plan-de-deplacements-scolaires

⁽²⁾ www.provelo.org/fr/section/ecole

⁽³⁾ <https://www.movinthecity.be>

Réactions d'élèves

Que pensent les élèves de cette expérience ? La pensent-ils durable, pour l'école et pour eux-mêmes ?

Anna Lamarani : J'ai apprécié et appris certaines choses, comme rouler en vélo en ville. Je pense bien que cela aura une suite, pour l'école comme pour moi.

Eliane Tong : De chouettes activités ont eu lieu, donnant une occasion supplémentaire de créer des liens entre élèves. Personnellement, je ne suis pas sûre d'adopter le vélo pour la suite mais au moins, j'aurai des bases pour le faire.

Ali Copur : Je venais à l'école en vélo depuis plusieurs années déjà. À 100 %, quelle que soit la météo. Je pratique aussi le vélo pour d'autres déplacements, comme la livraison de repas à domicile ou mes propres courses, ainsi que dans le cadre d'activités sportives. Le vélo, c'est ma voiture...

Leila El Marabet : Je viens à l'école en vélo depuis le démarrage du projet l'année dernière. J'en ressens du plaisir ainsi qu'un effet d'indépendance et d'autonomie accru. Le trajet me prend 15 à 20 minutes, contre un bon 40 minutes avec les transports en commun. Il faut dire que de chez moi à l'école, tout est en pistes cyclables.

On avance

Apprendre à partager l'espace public

Au printemps dernier, les élèves de 6^e primaire ont exploré les abords de leur école de Champlon pour y améliorer la mobilité, la sécurité et la convivialité.

L'expérience des élèves de 6^e primaire de cette école communale s'est déroulée dans le cadre de la campagne Émile, le serpent mobile ⁽¹⁾. Chaque année, celle-ci invite les écoles à relever, en quinze jours, le défi d'augmenter leur utilisation de modes de transports sains et durables.

En Wallonie, elle se double d'un appel à projets permettant à des écoles de bénéficier d'un accompagnement pédagogique sur les thématiques du défi. C'est dans le cadre de cet appel que la classe de P6 de l'école de Champlon

tirés au-dessus d'une carte des alentours de l'école. Il se poursuit par des épreuves coopératives sur la question : « *Comment, d'un point à un autre, faire pour le mieux ?* » Michaël Georis, titulaire de P6, a constaté une nette augmentation des vélos depuis le début de projet. « *Le beau temps de la fin de l'année scolaire dernière a sans doute joué, mais on peut aussi y voir un effet de partage de la sensibilisation des élèves de la classe de 6^e.* »

Outre l'équipe pédagogique, les parents des élèves de toute l'école avaient été informés de la démarche et, via questionnaire, interrogés sur l'itinéraire des enfants et les endroits qu'ils estimaient dangereux.

Les conclusions transmises à la Ville

Les élèves se sont ensuite rendus sur la zone d'abord de l'école pour analyser les aménagements en place et la manière de les améliorer. « *Avec des idées qui peuvent avoir l'air tout bête, mais permettent de mieux partager l'espace public. Comme ajouter des bancs* », commente M. Georis. Ils ont aussi exploré les rues en amont, dans un rayon de 50 mètres autour de la zone. « *Ils en ont fait des croquis, une occasion de refixer la notion d'échelle.* » Éveil en géographie, travail sur les pourcentages avec l'enquête menée auprès des parents, sans oublier le français : « *Comme on a sollicité le bourgmestre pour lui présenter nos conclusions, on a aussi revu la rédaction de lettres* ».

Réaménagement de la place devant l'école, mise à sens unique d'une rue, entre autres. « *Le bourgmestre avait déjà réfléchi, mais a attendu le rapport des élèves pour passer le point au conseil communal. Et les élèves sont fiers d'avoir fait quelque chose pour l'école.* » ●



Les élèves ont réalisé des maquettes imaginant des solutions adaptées à la réalité de leur école.

a travaillé l'an dernier. Les motivations du directeur, Bruno Marenne ? « *Des raisons de sécurité* », du fait de la pression automobile et d'inconduites. Et puis : « *J'aimerais bien voir davantage d'élèves venir à pied à l'école...* »

Un projet multi-facettes

À travers ce projet, l'ASBL Empreintes propose aux élèves un véritable circuit initiatique aux questions de mobilité et de sécurité routière.

En commençant par un jeu ⁽²⁾ qui permet aux élèves de mesurer le coût énergétique de leurs propres déplacements via des fils de couleurs différentes selon leurs modes,

⁽¹⁾ Prochain défi du 3 au 14 mai. Infos : www.empreintes.be/emile

⁽²⁾ Optimove, un jeu présenté sur www.empreintes.be/formations-outils/#outils-ateliers

Le chemin du hérisson

Depuis sept ans, une institutrice de P6 mène un projet autour d'un chemin piéton ayant des fonctions utilitaires, de loisir et d'apprentissages.

Pour les acteurs qui accompagnent les écoles dans la mise en place de modes de déplacement actifs, le choix des itinéraires proposés aux élèves doit être sûr, c'est évident, mais aussi le plus agréable possible : « Il vaut parfois mieux proposer des itinéraires un peu plus longs mais plus plaisants », commente Boris Nasdrovsky, directeur de l'ASBL Tous à pied.

Associer vocation utilitaire de la marche ou du vélo et notion de plaisir augmentera les chances de réussite des projets des écoles. Chacune en fonction des données de son propre environnement, comme en témoigne l'ex-

périence du projet du Chemin du hérisson, menée à Jalhay.

Va, petit pied !

En 1993, un instituteur puis directeur de l'école communale de Sart, aujourd'hui retraité, décidait de réhabiliter un chemin autrefois emprunté par les vaches aux abords de son école. Avec une approche à la fois pédagogique et pratique : situé dans un écrin naturel, long de 600 mètres, il permettait aux écoliers venant des villages de rejoindre le centre de la commune, où se trouvent les écoles.

Il y a 7 ans, Marielle Pitz, institutrice de 6^e primaire dans la même école, a décidé de prendre la relève. Elle a répondu à deux appels à projets lancés par l'ASBL Tous à pied⁽¹⁾. Le premier a permis de soutenir la création du projet de Chemin du hérisson, un projet de valorisation de la biodiversité porté

par la classe de P6 de M^{me} Pitz ; le second avait concerné l'ensemble des écoles de la commune afin de créer des dépose-minutes aux deux extrémités du chemin, « de manière que les élèves ne fassent pas le trajet maison-école à 100 % en voiture ».

Pourquoi Chemin du hérisson ?

Les premières classes embarquées dans l'aventure ont aussi bénéficié de l'aide de l'ASBL Natagora. Une expertise est nécessaire pour entretenir la flore et la faune au long du chemin et au fil des saisons.

Et chaque année, les P6 de M^{me} Pitz y montent un projet. « Je les y amène une première fois à l'automne, ils en hument l'atmosphère puis déposent dans une boîte à idées des propositions pour leur projet. En 2017⁽²⁾, l'idée de savoir d'où venait le nom du chemin est venue des enfants. Les caméras infrarouges de Natagora ont permis d'observer la trace de quantité de petits rongeurs, dont certains en voie d'extinction, mais plus de hérissons... Il en reste cependant encore dans la région », précise M^{me} Pitz. « Leur projet a permis de référencer les différents animaux présents. »

Les expériences sont rapportées sur un site web⁽³⁾ et un code QR a été apposé par l'Office du tourisme sur le chemin, de sorte que les promeneurs peuvent se renseigner sur place sur ce qu'ils découvrent.

M^{me} Pitz : « C'est très riche pour les enfants d'apprendre à travers de tels projets et j'en éprouve d'autant plus de plaisir à enseigner. » ●

⁽¹⁾ Dans le cadre de ses programmes Chemins au naturel et l'École au bout des pieds <https://www.tousapied.be>, onglet Nos projets.

⁽²⁾ Année au cours de laquelle la classe a emporté le 1^{er} Prix au concours Journalistes en Herbe. Le journal produit est à lire sur le site web via le lien ci-dessous.

⁽³⁾ <http://users.skynet.be/fc915952/herisson/cheminduherisson.html>

En automne, la classe réalise les travaux nécessaires à préparer le chemin pour l'hiver. Au printemps, elle invitera les petits de maternelle à admirer le spectacle.



De l'air aux abords des écoles !

Depuis avril 2019, les 560 élèves de l'école communale Scherdemael, à Anderlecht, bénéficient d'une rue scolaire. Un projet auquel les trois classes de P2 avaient activement contribué.

La rue scolaire est un des moyens de régulation de la circulation devant les écoles ⁽¹⁾. Il consiste à interdire aux véhicules motorisés l'accès à la rue donnant sur l'école, pendant les heures d'arrivée et de sortie des écoliers.

Le concept est entré dans le code de la route fin 2018, à la suite d'expériences fructueuses menées en Flandre. La création d'une rue scolaire suppose toujours une phase-test, durant laquelle les parties concernées peuvent évaluer la situation, ses avantages et ses inconvénients.

« Pour remédier à la situation, nous avons dans les cartons, avec la Commune, un projet de rue scolaire », explique son directeur, Abel Layach. Durant l'année 2018-2019, les institutrices de 2P travaillaient précisément sur le thème de la sécurité routière et M. Layach y a vu une opportunité pour relancer le projet. Car l'instauration d'une rue scolaire, outre l'accord des riverains, suppose le consentement des parents... Et il n'y a probablement pas de meilleurs ambassadeurs auprès d'eux que leurs enfants.

Une campagne collective

Les trois institutrices de P2 avaient accueilli dans leur classe l'animation de sensibilisation aux questions de mobilité et de sécurité routière de l'Opération Cartable ⁽²⁾. « Là-dessus s'est greffé une réflexion sur ce qu'on pourrait faire », explique l'une d'elles, Magali De Ridder. Et surtout comment y arriver, car le projet rendait en rue scolaire « 500 m de la rue de Neerpede au rond-point Bracops... »

Les autres classes ont été concernées et ont notamment planché sur une lettre destinée aux riverains, déposée dans les boîtes aux lettres par les 65 écoliers de P2. « Ils sont à un âge où on apprécie se voir confier des responsabilités », dit Isabelle Maes, une autre des trois institutrices. La campagne en faveur de la rue scolaire a commencé en février 2019, et au mois d'avril, l'école entrait en phase-test. Pour Horia Sahli, la dernière des institutrices de P2 concernée, le système permet qu'il y ait nettement moins de stress et plus de convivialité.

Le feu vert définitif de la Commune pour la rue scolaire a été donné pour le 1^{er} septembre 2019. Ce jour-là, l'école avait dressé des tables sur la rue et invité les riverains à partager un petit-déjeuner ! ●



Une rue scolaire pour « moins de stress et plus de convivialité ».

Il existe une trentaine de rues scolaires en Région bruxelloise (en phase-test et en aménagements définitifs). Les premières expériences sont apparues en Wallonie en 2019.

Priorité à la sécurité

L'école Scherdemael est située dans un quartier en bordure du ring, et est fréquentée par des enfants venant de communes frontalières, c'est-à-dire en automobile. Elle est logée dans un quartier pavillonnaire avec de nombreux croisements, ce qui rend la protection des usagers faibles difficile à assurer.

⁽¹⁾ Une autre formule est le dépose-minute (Kiss and Ride), emplacement de parking réservé uniquement pour un court arrêt.

⁽²⁾ mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole/operation-cartable-0

Un projet collectif

**Directrice de l'école
fondamentale Saint-
Joseph, à Uccle,
Catherine Moulin
pensait n'avoir pas assez
de temps pour lancer,
en plus, un projet sur la
mobilité. A tort...**

Comme souvent là où l'on veut agir pour un changement des comportements de mobilité, l'école a commencé par faire le diagnostic des modes de déplacement domicile/école de ses élèves (140 en maternel et 220 en primaire). L'étape est d'ailleurs obligatoire pour les établissements bruxellois qui s'inscrivent dans le dispositif des Plans de déplacements scolaires (PDS) développé par Bruxelles Mobilité, ce qui était le cas de Saint-Joseph.

« Ce sont les 5^e et 6^e primaires qui ont fait circuler dans les classes le questionnaire aux parents, rapporte M^{me} Moulin. Ils ont traduit les résultats collectés en graphiques. Ce sont aussi eux qui retournaient vers les classes pour lesquelles il manquait des questionnaires. C'était donc dès le début un projet collectif. »

Une aide matérielle existe aussi. L'an passé, par exemple, l'école a eu des moyens pour monter un carport avec les parents pour les vélos. *« Pour aller vers du changement, associer les parents est indispensable. Et la demande d'avoir un meilleur abri pour leurs vélos et trottinettes émanait de notre Conseil des enfants. »*

« Avec les élèves, de toutes les classes d'âge, on a entamé le projet par la question du pourquoi se pencher sur les déplacements, précise M^{me} Moulin. Et le volet mobilité rejoint une dynamique générale d'attention aux enjeux environnementaux, à laquelle, je pense, de plus en plus d'écoles sont sensibles. »

Une éducation à l'autonomie... et au respect

Le projet participe également à un objectif d'éducation à l'autonomie. *« Le brevet du cycliste a été passé l'année dernière avec l'accompagnement de Pro Velo. Nous devions faire le brevet du piéton avec les petits cette année mais cela a été annulé vu le contexte sanitaire ⁽²⁾, regrette M^{me} Moulin.*

« 65 % de nos élèves de 5^e et 6^e se rendent seuls à l'école en transports en commun, en vélo ou en trottinette, mais il y a encore du travail à faire : beaucoup de nos enfants de 10 ans savent à peine rouler à vélo. »

Enfin, M^{me} Moulin insiste : culpabiliser par rapport au fait de venir à l'école en voiture est une méthode à proscrire. Car très contestable quant à son efficacité, et en outre, personne n'a à devoir justifier ses choix. *« Dans une école, on ne pointe pas du doigt. »* ●



Un carport pour les vélos des élèves : une construction collaborative et durable montée par les parents.

« Associer les parents est indispensable »

L'école a commencé à élaborer son plan d'actions, avec l'accompagnement de GoodPlanet ⁽¹⁾, à la rentrée 2019. Une aide qui fait dire aujourd'hui à M^{me} Moulin qu'il est assez simple de mener un projet sur la mobilité. *« Il existe quantités de pistes et de ressources pédagogiques, d'animations et de visites possibles, de partenaires potentiels pour réaliser des actions. Par rapport auxquelles GoodPlanet peut guider et conseiller. »*

⁽¹⁾ Lire en page 16 et sur www.goodplanet.be/fr/plan-de-deplacements-scolaires

⁽²⁾ www.provelo.org/fr/page/brevet_du_cycliste_et_https://www.goodplanet.be/fr/brevet-du-pieton

Jouer pour retrouver le plaisir d'apprendre

Mesdames Elsa Antunes et Nathalie Lambinet ont créé Jeumaide, une approche qui propose des pistes didactiques pour aider les enseignants à utiliser le jeu dans l'accompagnement des enfants.

Alors que M^{mes} Elsa Antunes et Nathalie Lambinet envisageaient une reconversion professionnelle, ces deux passionnées trouvèrent le moyen de donner un nouveau souffle à leurs carrières en mêlant leurs deux passions : l'enseignement et le jeu.

Au sein d'écoles fondamentales d'Anderlecht et de Laeken, tant dans l'ordinaire que le spécialisé, des ateliers-jeux sont organisés, une fois par semaine, dans différentes classes. C'est en collaboration avec les enseignantes de ces établissements que M^{mes} Antunes et Lambinet

Le titulaire fait donc part des besoins rencontrés par ses élèves aux enseignantes en charge de la remédiation par le jeu. Ces dernières proposent alors le jeu le plus adéquat pour répondre aux objectifs. Par exemple, les élèves ont des difficultés à exprimer leurs émotions, à mettre des mots sur celles-ci, les enseignantes choisiront un jeu tel que Feelings, permettant de mettre des mots sur des maux, d'ouvrir le champ lexical des élèves, de travailler la bienveillance, l'écoute... En classe, les règles du jeu et la mise en place de l'activité sont réalisées en binôme avec le titulaire.

La période de jeu peut être diverse. Soit des groupes jouent à des jeux différents ; soit ils jouent au même jeu en même temps. Il faut donc disposer d'un nombre suffisant de jeux, parfois réorganiser l'espace. « *Dans nos écoles, le jeu fait partie du projet d'établissement et les enseignant-e-s partenaires ont choisi d'y participer.* »

Si depuis toujours, on utilisait des jeux créés spécifiquement pour apprendre (les jeux de ruse ludique), ici, il n'en est rien. Les jeux proposés lors des ateliers sont des jeux classiques, grand public. Ce sont des jeux plaisirs monopolisant des compétences diverses comme la rapidité, la collaboration, l'imagination, l'autonomie, la logique, les savoirs, le langage...

Enfin, moment essentiel : le débriefing ! « *C'est à ce moment que les élèves donnent du sens aux savoirs scolaires. Ils font des liens entre ce qu'ils apprennent à l'école et la vie quotidienne* » expliquent M^{mes} Antunes et Lambinet. « *Quelles sont les connaissances que j'ai mobilisées pour jouer ? Pourquoi ai-je gagné ou perdu ? Comment faire pour gagner une prochaine fois ? Quelle stratégie ai-je employée pour gagner ? Comment m'améliorer ?* »



M^{mes} Antunes et Lambinet jouent et font jouer pour redonner du sens aux apprentissages.

préparent ces périodes de jeu. En effet, rien n'est laissé au hasard. Il ne suffit pas de sortir les boîtes de jeu et de jouer pour apprendre.

En trois temps

Trois moments-clés essentiels pour faire du jeu un moment mêlant plaisir et apprentissage : le briefing avec le/la titulaire, qui permet le choix des jeux ; la période de jeu ; puis le débriefing.

Il est important que ce débriefing se fasse suite à la période de jeu, car il permet à chacun de se situer, d'apprendre de ses erreurs, de verbaliser et de trouver les moyens à monopoliser pour y remédier lors de la prochaine séance. On ne joue pas une seule fois à un jeu ; on le fait plusieurs fois et l'on peut varier les difficultés. Non, jouer ce n'est pas perdre son temps.

« Chaque enfant pourra briller »

« Lorsque l'on organise les ateliers, nous veillons à proposer différents types de jeux afin que chaque enfant puisse trouver celui qui le met en valeur. Chaque enfant pourra briller. Le jeu a également un rôle social. Par exemple, jouer avec d'autres, attendre son tour, accepter de perdre, passer la main : tout un apprentissage en soi pour un de mes groupes d'élèves présentant de l'autisme », précise M^{me} Lambinet.

Il est clair que la dimension du plaisir et du partage est très importante. *« Il n'est pas rare que les enfants demandent à leurs parents de jouer avec eux à un jeu proposé en classe. Ils deviennent à leur tour des transmetteurs de savoirs. »*

Cette notion de partage, M^{mes} Antunes et Lambinet la mettent en pratique sur leur site www.jeumaide.org, où elles expliquent leurs démarches, proposent des formations, présentent les fiches pédagogiques qu'elles ont rédigées dans le cadre du projet Un jeu dans ma classe. Ces fiches permettent à l'enseignant.e qui souhaiterait utiliser le jeu en classe de définir les prérequis que les élèves doivent avoir acquis avant de jouer, les compétences comportementales et sociales ainsi que les compétences disciplinaires et transversales travaillées grâce à ce jeu. Ces fiches offrent une structure de leçon.

Une grille d'évaluation pour l'enseignant.e et d'auto-évaluation pour l'élève sont également pensées et permettent à l'enseignant d'intégrer le jeu dans ses cours. Ces fiches sont également une aide à l'analyse d'un jeu, quel qu'il soit. Ainsi, l'enseignant.e peut analyser celui-ci selon une base structurée et faire un choix éclairé.

« Jouer n'est pas une fin en soi »

Au cours de leur année de Master en Sciences et Techniques du Jeu, M^{mes} Antunes et Lambinet firent la connaissance de M. Thibaut Quintens – responsable de la maison d'éditions de jeux Act in games. Leur vision est la même : *« Jouer n'est pas une fin en soi mais un moyen pour échanger, créer du lien, prendre du temps avec l'autre, dépasser des différences, apprendre... avec en prime le plaisir ! C'est un langage universel ».*

Le projet Un jeu dans ma classe est né de cette rencontre. Ce projet est né de la conviction que le plaisir et l'expérience du jeu de société sont un outil pour apprendre et se développer. Sur base de cette conviction de l'utilité du jeu dans les apprentissages, Act in Games et Jeumaide ont collaboré pour créer main dans la main les fiches pédagogiques proposant des activités à réaliser avec des classes de primaire. Cependant, une transposition avec des classes secondaires est possible.

« Allez à votre rythme, testez et jouez vous-mêmes avant de proposer un jeu à vos élèves et faites-vous confiance », voici les recommandations de M^{mes} Antunes et Lambinet à celles et ceux qui voudraient se lancer. •

Hedwige D'HOINE

À vous de jouer

Act in games, Jeumaide et d'autres éditeurs de jeux travaillent main dans la main dans l'élaboration de fiches pédagogiques pour accompagner les enseignant.e.s dans l'utilisation des jeux dans leurs classes.

Ces fiches sont téléchargeables gratuitement via unjeudans-maclasse.com.

Elles sont rédigées dans le respect des référentiels, définissent les compétences travaillées par les élèves de manière disciplinaire et transversale. Elles rappellent les règles du jeu, également présentées sous forme d'infographies imprimables : un rappel simplifié des règles afin que les élèves puissent jouer sans être bloqués parce qu'ils les ont oubliées.

En plus des fiches pédagogiques, vous y trouvez des dossiers d'accompagnement destinés aux enseignants, des jeux téléchargeables et imprimables pour aller plus loin avec les élèves, apporter des nuances supplémentaires aux jeux. Par exemple, le *Print and Play* en supplément du jeu *Feelings* créé spécifiquement dans le cadre de la crise sanitaire, qui permet de parler des émotions.

Langage et réussite scolaire



WAUTERS N., *Langage et réussite scolaire. Pratiques d'enseignement et français de scolarisation*, Changements pour l'Égalité et Couleur livres, 2020.

Pour Nicole Wauters, la réussite scolaire dépend intimement de la compréhension de la langue de scolarisation.

Institutrice, conseillère pédagogique puis inspectrice primaire, Nicole Wauters, « après tant d'années sur le terrain », essaie dans *Langage et réussite scolaire*, de structurer ce qu'elle a observé, et de transmettre l'essentiel sur cette question cruciale de la langue de scolarisation. Elle le fait aussi via des capsules vidéo et un webinaire (que l'on vous conseille), accessibles www.changement-egalite.be/Langage-et-reussite-scolaire.

Première partie : comprendre. « Quand on enseigne, on utilise un langage qui a des particularités, qui expliquent que beaucoup

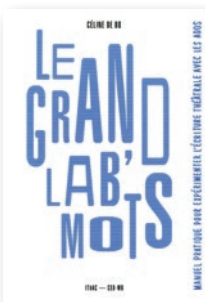
d'enfants ont des difficultés d'apprentissage ». C'est le langage par lequel l'enseignant expose le savoir, celui qui rend compte des démarches mentales, et celui des consignes, énoncés, synthèses, exercices...

Deuxième partie : diagnostiquer, où l'auteure présente des outils disponibles.

Troisième partie, la plus volumineuse : agir. Qui suppose de « s'autoriser à prendre le temps », pour travailler cet enjeu essentiel. De travailler avec les ressources humaines et matérielles de son école, et avec tous les collègues, car la maîtrise de la langue de scolarisation est évidemment un levier de réussite dans toutes les disciplines. ●

D. C.

Le Grand Lab'Mots



DE BO C., *Le Grand Lab'Mots*, Catalogue Lansman, 2020.

Auteure et animatrice d'ateliers d'écriture, Céline De Bo a publié un « manuel pratique pour expérimenter l'écriture théâtrale avec les ados ».

Elle pose d'abord le cadre, les balises permettant l'expression en toute sécurité des ados. Des paragraphes courts abordant un tas de questions pratiques. Après s'être penché sur la première prise de contact, le deuxième chapitre présente une vingtaine d'exercices pratiques, courts ou longs. Suivent trois astuces de l'animatrice, pour débloquer l'un ou l'autre participant...

L'auteure aborde aussi la manière de faire retravailler un texte, et des idées de montage (à nouveau très pratiques) pour une présentation finale. Et elle termine par l'interview d'autres « anim'artistes » qui l'ont inspirée pour sa propre pratique.

Un bouquin destiné à tout qui veut accompagner les jeunes dans ce processus d'écriture, en contexte scolaire ou extrascolaire. ●

D. C.

Quelle grammaire ?

Traces, revue de Changements pour l'égalité, consacre son dossier à l'enseignement de la grammaire. Laquelle ? « Mais quelle grammaire ? Et comment faire ? En automatisant des procédures ou en réfléchissant au fonctionnement de la langue ? En s'appuyant sur la langue écrite ou sur la langue orale ? » changement-egalite.be/TRACeS-248-Grammaire-decembre-2020.

Les relations familles-école

L'Ufapec a publié en décembre une analyse sur les *Impacts des nouvelles pratiques de communication sur les relations familles-école*, basée sur des témoignages recueillis durant toute l'année 2020 auprès de parents, enseignants, directions, CPMS, et d'un questionnaire en ligne. www.ufapec.be/nos-analyses/1620-et3-communication-numerique.html

Vers un enseignement bilingue

La revue *Éduquer* consacre le dossier de son 157^e numéro à l'enseignement bilingue. Comment apprendre une seconde langue ? Quelles sont les méthodes efficaces et innovantes ? Que disent les dernières recherches à ce sujet ? Avec une belle interview de deux étudiants sortis du bachelier instituteur/institutrice primaire bilingue. ligue-enseignement.be/ressources

Corps, espaces et apprentissages

Le numéro 168 de la revue *A.N.A.E.* donne la parole aux chercheurs et cliniciens à propos de l'importance du développement moteur dans le développement global de l'enfant. Ils actualisent les connaissances concernant les liens entre corps, cerveau, espace environnant, et les effets de ces interactions, depuis la vie intra-utérine jusqu'à l'adolescence. www.anae-revue.com/

Le partenariat entre écoles et acteurs éducatifs externes

Une recherche de Lisa Devos constate qu'écoles et organisations éducatives externes doivent s'adapter les unes aux autres pour devenir partenaires dans l'éducation des jeunes.



Le 122^e *Cahier de recherche du Girsef*⁽¹⁾ est consacré au partenariat entre écoles et acteurs éducatifs externes. Lisa Devos pose l'hypothèse que « si une collaboration se constitue entre acteurs éducatifs, c'est parce que chacun des partenaires en a besoin ».

Pour les écoles, recourir à des intervenants externes permet de prendre en charge de nouveaux objets d'apprentissage, « de répondre aux pressions extérieures exigeant des méthodes éducatives mieux adaptées aux évolutions du monde », et peut « les aider à se positionner dans l'environnement concurrentiel de l'offre scolaire ».

Pour les partenaires externes, il s'agit de promouvoir de nouveaux objets d'éducation liés aux évolutions du monde, de proposer « des formes éducatives alternatives », mais aussi d'assurer leur survie ou leur développement.

Pour analyser cette collaboration, M^{me} Devos a inventorié les associations et entreprises actives en éducation à la citoyenneté, à l'entrepreneuriat, à la démarche scientifique et aux langues étrangères, puis réalisé une quinzaine d'entretiens semi-directifs auprès de membres d'organisations éducatives non scolaires.

La chercheuse observe que la relation écoles/ partenaires « peut [...] apparaître déséquilibrée, en faveur des établissements scolaires. En effet, les acteurs éducatifs non scolaires sont de plus en plus nombreux mais les écoles ne disposent que d'un nombre d'heures très limité pour les projets menés en collaboration », si bien que les écoles peuvent sélectionner les partenaires « sur un marché peu régulé ».

Par ailleurs, pour continuer à être invités au sein des écoles, les partenaires « doivent pouvoir s'adapter aux contraintes scolaires ». L'étude ne permet pas de dire si les méthodes éducatives alternatives mises en œuvre par les acteurs externes mettent à mal « la domination de la forme scolaire. Par contre, une institutionnalisation progressive de nouveaux objets se dessine dans l'école francophone belge, ce qui renforcera probablement la légitimité des interventions des partenaires externes dans les écoles ». •

D. C.

⁽¹⁾ uclouvain.be/fr/chercher/girsef/les-cahiers-du-girsef.html

Réussir l'entrée en mathématiques



CHEVALIER A., *Réussir l'entrée en mathématiques. Construire les nombres naturels et les opérations*, Changements pour l'Égalité et Couleur livres, 2020.

Pour Anne Chevalier, « faire des mathématiques, c'est apprendre à voir dans sa tête ». Son livre sera source d'inspiration pour les équipes du fondamental.

Quarante ans consacrés à la didactique des mathématiques et vingt ans d'engagement au sein de Changements pour l'Égalité ont conduit Anne Chevalier à proposer un livre qui tente « d'apporter des réponses concrètes aux difficultés d'apprentissage des nombres naturels et des opérations », avec l'espoir qu'il « contribue à ce que l'entrée en mathématiques soit une réussite pour tous... »

Articulant théorie et (surtout) pratique, l'auteure invite enseignants et formateurs à s'appuyer sur les balises et étapes qu'elle propose pour construire des séquences adaptées à leurs publics, de préférence en équipe, pour assurer un continuum de la maternelle à la fin du primaire, mais aussi de la cohérence dans le matériel utilisé, par exemple.

L'essentiel du livre, très concret, propose cinq fils conducteurs pour construire les nombres naturels et leur numération d'une part, les opérations et les stratégies de calcul d'autre part. •

D. C.

« On fait grandir les stagiaires, mais on se fait grandir aussi »

Instituteur depuis 17 ans, Jean-Baptiste Freymann est aussi maître de stage. Cela fait maintenant 13 ans qu'il accueille de futurs collègues dans ses classes.

Aujourd'hui titulaire d'une des classes de 4^e primaire de l'Institut Sainte-Marie, à Arlon, Jean-Baptiste Freymann est instituteur depuis 17 ans, et maître de stage, comme une dizaine de collègues de l'école.

PROF : Comment devient-on maître de stage ?

Jean-Baptiste Freymann : On est sollicité, par notre direction et par la haute école. Au début ce n'est pas évident : on trouve qu'on n'a pas beaucoup de légitimité. À raison je pense, parce que les premières années il vaut mieux prendre un peu de recul.

Vous l'êtes devenu après 4 ans de métier. C'était assez ?

Difficile à dire : il faudrait demander aux personnes qui sont venues dans mes classes...

Je pense que notre chance est qu'on travaille très fort en équipe. Il y a dix-sept classes de primaire dans l'école, et nos stagiaires, on les accueille ensemble. Nous sommes une ancienne école d'application, qui a donc une tradition d'accueil de stagiaires, une culture de l'accompagnement. En équipe, on essaie de proposer aux stagiaires les mêmes activités, et on les encourage à travailler ensemble. C'était aussi plus facile pour moi, au début, d'être chapeauté pour analyser les leçons.

Tous les maîtres de stage encadrent tous les stagiaires ?

Ils encadrent les stagiaires de leur année, sinon ce serait difficilement gérable : déjà comme ça, ça prend beaucoup de temps ! Et il y a aussi toute une partie de l'encadrement en individuel.

La préparation est plus ou moins la même pour des stagiaires des trois années de bachelier. Je demande toujours que tout soit prêt à l'avance. On travaille fort en amont : on donne le sujet à travailler plus d'un mois avant le stage, voire deux.



Maitre de stage, Jean-Baptiste Freymann insiste sur le travail d'équipe.

On demande que les premières leçons arrivent le plus vite possible, pour pouvoir les analyser, les retravailler avec le stagiaire, pour qu'au début du stage tout soit prêt.

Je travaille le plus possible en présentiel, parce que par écrit, les finesses d'ajustement sont compliquées à faire. J'oblige le stagiaire à prendre des notes pour qu'il puisse retravailler ses leçons en fonction de nos réflexions. Parfois ça demande des adaptations avec la haute école, pour que les préparations entrent dans son canevas...

C'est une exigence de la haute école ou votre façon de procéder ?

Pour les stages de 1^{re} année - une semaine -, la haute école exige que tout soit prêt avant le stage. Pour la 3^e année, il faut qu'une des trois semaines soit prête. Cette exigence découle de son expérience. De fait, j'ai parfois eu des stagiaires pas tout à fait prêts, et ce n'était vraiment pas confortable.

Avoir discuté bien en amont permet d'éliminer toute une série de soucis et lui permet d'être en accord avec nos exigences et avec celles de la haute école, qui ne sont parfois pas tout à fait les mêmes. En tout cas, ça demande au stagiaire une

adaptation. Le fait de commencer un stage en sachant que tout est OK permet d'être reposé et de se concentrer sur l'analyse des leçons.

Les stagiaires s'occupent de la classe toute la journée ?

En 1^{re} année, le deuxième stage, après les vacances de Pâques, est d'une semaine d'enseignement. J'interviens peu. Je ne vais pas dire que je n'interviens jamais, parce que parfois je rectifie quelque chose.

Je ne me situe pas comme inspecteur au fond d'une classe, mais comme collègue, presque. On observe les enfants à deux, on passe dans les bancs, on explique. Et je ne vais pas dire « *chuuut, va demander à la stagiaire...* » On travaille à deux et c'est ça la chance des élèves : ils ont deux fois plus de personnes, c'est très précieux !

Il y a une part de risque à confier ses élèves à un stagiaire, non ?

Je n'y vois pas tellement de risque, si on se donne suffisamment de balises. Évidemment, je suis le garant du bien-être des élèves. C'est pour ça que je m'oblige à travailler très fort en amont. Ça demande une organisation pour trouver des sujets de stage, des compétences à travailler...

Il faut aussi savoir ce que l'on va confier à quel stagiaire. Il y a des sujets un peu plus sensibles que je ne confierai pas nécessairement à des stagiaires de 1^{re} année. Pour d'autres ils sont tout à fait à l'aise et l'analyse des préparations permet de m'assurer que ce sera bien fait.

Pour moi, le gros défaut des stages, c'est qu'ils sont évalués, donc les stagiaires ne vont pas prendre trop de risques. Ils ne sont pas fous : ils ne vont pas se lancer dans des situations qui pourraient les mettre en difficulté. Généralement, ils vont chercher la sécurité : des choses qu'ils ont connues à l'école et vont reproduire. Or, un des rôles des maîtres de stage est de leur faire découvrir de nouvelles pratiques...

Avez-vous suivi une formation spécifique pour être maître de stage ?

Pour être maître de stage proprement dit, non ⁽¹⁾. Mais j'ai participé à beaucoup de formations. Je conseille souvent à mes stagiaires d'aller aux Rencontres pédagogiques d'été de Changements pour l'égalité, parce qu'on y rencontre des gens passionnés par leur métier, de la maternelle au supérieur, et confrontés aux mêmes difficultés, aux mêmes doutes... Ça permet de ne pas être seul, de former une équipe au sein de l'école mais aussi parfois au-dehors, et c'est vraiment très utile !

Le mot « équipe » revient souvent chez vous !

C'est une chance. Une vraie chance. Étendre la formation à quatre ans ne changera pas grand-chose si on fait plus d'auditoire. Par contre faire du compagnonnage... Qu'un maître de stage soit un référent qui donnerait des conseils, qui prêterait une oreille attentive aux difficultés.

Ce compagnonnage pourrait s'étendre aux premières années d'enseignement, où on peut se retrouver très isolé. Ça pourrait

pallier le manque de préparation que peuvent ressentir les jeunes enseignants.

Si on ne travaille pas cette question de la collaboration, si on n'a pas la chance d'arriver dans une école où on travaille en équipe, on peut très vite se retrouver très seul !

Si vous deviez estimer le temps passé à encadrer les stagiaires ?

Pour le dernier stage d'une semaine, par exemple, j'ai travaillé deux fois deux heures avec l'étudiant, puis deux heures par jour pendant le congé de Toussaint pour analyser ses préparations, et pendant le stage tous les jours on discute tout le temps de midi et après la journée pour un feedback d'au moins une demi-heure à trois quarts d'heure.

Vous regrettez l'évaluation des stages, mais vous êtes bien obligé de la faire !

On nous demande de faire une évaluation blanche à la moitié du stage puis l'évaluation finale. Pour le reste, chaque maître de stage fait comme il veut. Moi, je note des points d'attention, j'en discute avec le stagiaire, et ça reste entre lui et moi. On a un devoir de sélection, bien sûr, mais personnellement il n'y a qu'un stagiaire pour lequel j'ai émis des réserves.

Il y a aussi les visites des maîtres didacticiens et du psychopédagogue, plus l'analyse des préparations. C'est pour ça que je disais que le stagiaire ne va pas se lancer dans n'importe quoi parce qu'il doit être en accord avec celui qui vient le voir...

Que diriez-vous aux collègues pour les convaincre d'accepter d'être maîtres de stage ?

Ça demande moins de boulot de préparer ses propres leçons que d'accueillir un stagiaire, mais il y a plein d'enrichissements : ça permet de communiquer les points pédagogiques qui nous tiennent à cœur. Si on veut faire un petit peu bouger l'école, la faire évoluer, ça passe par là.

Et pour la classe, c'est une personne en plus. Pour les élèves c'est un bienfait. Parfois les parents ont peur de voir arriver un stagiaire, parce qu'ils pensent que ça va être la foire, les veaux qu'on lâche en pâture... Mais ce n'est pas du tout ça ! Nous, ça nous permet aussi de réfléchir à nos propres pratiques, par l'observation des leçons et des réactions des élèves.

Mais il faut le sentir, ne pas le faire si on n'a pas envie. Ce sont des rencontres humaines ; ça permet de réfléchir, de s'arrêter sur sa pratique. On fait grandir les stagiaires mais on se fait grandir aussi. Il y a aussi de belles rencontres avec des personnes de la haute école, avec qui discuter de pédagogie, et ça, je le ferais pendant des heures, ce n'est pas du travail... •

Propos recueillis par
Didier CATTEAU

⁽¹⁾ L'IFC organise une formation spécifique. www.ifc.cfwb.be

L'ubiquité du numérique : réalité d'aujourd'hui et responsabilité de façonner l'avenir

Cette rubrique invite
un/des expert(s) à
faire part d'un message
jugé important dans
le contexte actuel.
Chris Tanasescu est
titulaire de la Chaire
Altissia qui, au-delà
des savoirs parcellaires,
mêle sciences humaines
et technologie au
service des étudiants
et étudiantes
d'aujourd'hui.

Nous entendons de plus en plus parler du virage numérique dans notre culture, de l'ère (post)numérique, ou encore de la/des culture(s) contemporaine(s) de la connectivité. Ces termes font référence à l'omniprésence du numérique qui pénètre profondément et remodèle fondamentalement tous les aspects de notre culture, de notre quotidien, jusqu'à nos vies personnelles, nos pensées et nos sentiments.

Cette évolution comporte des avantages multiples, mais aussi des inconvénients potentiels ou, parfois, des aspects potentiellement menaçants. Dans ce contexte, le défi pour un instructeur est, tout en sensibilisant les étudiantes et étudiants aux transformations profondes et étendues apportées par le numérique, de les amener à l'intégrer de manière organique dans leurs activités éducatives scolaires et extrascolaires et à (re)penser le numérique de manière critique et créative. Le numérique change en fait nos disciplines et change aussi la société.

Les avantages et les défis des données, de l'intelligence artificielle et de l'algocratie

Le numérique a apporté des changements majeurs dans tous les domaines de la vie et dans toutes les disciplines, à tel point que, dans l'éducation, il a souvent été considéré comme le moteur de l'innovation contemporaine inter et trans-disciplinaire. Bien que les universitaires ne s'accordent pas toujours sur ce que sont les humanités numériques (de l'analyse informatique des textes littéraires, par exemple, à la gestion automatique des données sur les sciences humaines et sociales), l'omniprésence des méthodes, outils, et applications numériques utilisés dans la recherche et l'éducation, est un fait.

Pourtant, cette omniprésence a ses pièges et ses inconvénients. Tout se transforme en données et, comme l'affirme une publication bien connue (dirigée par Lisa Gitelman) dans son titre même, « *les données brutes (raw data) sont un oxymore* ». Les données ne sont jamais crues, elles sont toujours... *cooked* (cuites) ; elles sont rhétoriques, elles illustrent certaines idéologies.

De plus, si tout est données, alors nous le sommes aussi. Le simple fait de surfer sur Internet, de faire des recherches sur les moteurs de recherche ou d'être actif dans les médias sociaux fait de nous des données exploitables par divers acteurs économiques ou politiques. Le concept de « *dataveillance* » fait référence à de tels phénomènes : nous sommes nous-mêmes devenus la ressource de collecte de données, dans un système qui se nourrit vampiriquement de nos identités, de nos « *likes* » et de nos habitudes quotidiennes.

Les utilisateurs sont ainsi regroupés dans les Big Data dont on parle beaucoup, ce qui soulève de graves questions d'ordre éthique et épistémologique. Nous définissons les Big Data comme un phénomène qui repose sur l'interaction de plusieurs facteurs (technologie, analyse et, notamment, mythologie). Il ne s'agit pas seulement d'une question d'échelle et il ne suffit pas de la considérer en termes de proximité ou distance. Il s'agit plutôt d'un changement profond au niveau de l'épistémologie et de l'éthique.

Big Data recadre des questions-clés sur la constitution des connaissances, la manière dont nous devrions nous engager avec l'information, et la nature et la catégorisation de la réalité. Trop souvent, les Big Data permettent la pratique de l'apophénie : voir des modèles là où il n'y en a pas, simplement parce que

d'énormes quantités de données peuvent offrir des connexions qui rayonnent dans toutes les directions. Dans un exemple notable, un auteur a démontré que les techniques d'exploration de données pouvaient montrer une corrélation forte mais fallacieuse entre les changements de l'indice boursier S&P 500 et la production de beurre au Bangladesh...

Qu'est-ce qui peut vraiment nous aider à analyser avec précision ces énormes quantités de données ? Les algorithmes et, en particulier, l'intelligence artificielle. L'un des changements de haut niveau les plus importants dans la conception des algorithmes ces dernières années est le passage des algorithmes « descendants » (*top-down*) (dans lesquels un programmeur ou une équipe de programmeurs définit de manière exhaustive l'ensemble des règles de l'algorithme) aux algorithmes d'apprentissage machine « ascendants » (*bottom-up*) (dans lesquels l'algorithme reçoit une règle d'apprentissage et est formé sur de grands ensembles de données afin de développer ses propres règles).

Mais les algorithmes ascendants créent néanmoins certains problèmes en ce qui concerne la transparence et l'opacité des systèmes d'intelligence artificielle, et particulièrement le système de gouvernance algorithmique.

Il existe en effet une volonté croissante d'externaliser le pouvoir de décision vers des systèmes de prise de décision basés sur des algorithmes. Mais un système de gouvernance algorithmique doit être conçu et mis en œuvre de manière à garantir à la fois son efficacité et sa légitimité. Nous devons nous assurer qu'il s'agit d'un moyen efficace pour atteindre un objectif politique, tout en restant équitable, ouvert et impartial sur le plan de la procédure.

Si certains auteurs estiment que l'algocratie peut être rendue à la fois efficace et éthique en prenant diverses mesures (en adoptant par exemple des architectures en chaîne de blocs, blockchain), d'autres critiquent sévèrement la gouvernance algorithmique. L'auteure et penseuse belge Antoinette Rouvroy, par exemple, affirme qu'il est nécessaire de retourner à la réalité et de tourner le dos à l'optimisation sans fin, car l'algocratie représente « *la mort du politique* ».

La promesse de l'éducation et de la recherche sur les cultures et l'éthique du numérique

Les jeunes générations ont l'avantage d'être exposées au numérique et vivent dès leur plus jeune âge dans la « *culture de la connectivité* » (expression de José van Dijck). Elles peuvent donc poser des questions critiques sur la validité éthique de ces technologies, tout en étant conscientes et informées de ce qui se cache « sous le capot » des applications numériques et de l'intelligence artificielle, ou en étant capables de faire des recherches à ce sujet.

Les cours, programmes et options universitaires — telles que celles offertes par la Chaire Altissia en Cultures et éthique du numérique, à la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) de l'UCLouvain — dans les humanités numériques et l'application de perspectives critiques et réfléchies humanistes inter/trans-disciplinaires dans le numérique, tout en offrant de solides introductions à la programmation informatique, peuvent élargir les horizons des étudiants et les rendre plus compétitifs sur le marché du travail.

Mais ils peuvent aussi les rendre capables de construire des cultures, des communautés, et des technologies meilleures et plus équitables. Comme l'a déclaré l'universitaire Tobias Blanke, les deux contributions les plus remarquables des humanités numériques aux sciences humaines et à l'informatique sont la lecture à distance (*distant reading*, l'utilisation d'algorithmes dans la lecture automatisée de grandes quantités de textes humanistes) et la critique éthique de l'intelligence artificielle.

C'est le grand défi et la mission passionnante que les éducateurs et les étudiants ont aujourd'hui la possibilité d'aborder et de mener à bien ensemble, en maîtrisant et en remodelant le numérique pour un monde meilleur, éthiquement responsable et inclusif. ●

Chris TANASESCU

⁽¹⁾ La Chaire Altissia organise périodiquement des conférences en ligne. Infos via sites.uclouvain.be/chairealtissia.

EN DEUX MOTS

Chris Tanasescu est le titulaire de la Chaire Altissia à la Faculté de philosophie, arts et lettres de l'UCLouvain, et professeur en humanités numériques.



Il est diplômé en anglais, en mathématiques et en informatique, donc il combine ses formations pour donner des cours interdisciplinaires et post-disciplinaires sur les approches numériques en sciences humaines et sociales, et faire des recherches en études littéraires, notamment sur la poésie contemporaine, en utilisant les dernières méthodes informatiques ou outils et logiciels numériques.

En outre, il est un poète et interprète (connu sous le nom de MARGENTO) qui utilise les technologies numériques (twitter.com/GraphPoem) et les approches inter-media et cross-artform (bit.ly/2Xzdk4p), en étant fidèle à sa propre conviction que le numérique transforme en permanence notre existence

La stabilité pédagogique dans le secondaire ordinaire

Les Indicateurs de l'enseignement 2020 nous apprennent que la stabilité des équipes pédagogiques du secondaire ordinaire varie notamment selon la taille et selon l'indice socioéconomique de l'école.

Le taux de stabilité des équipes pédagogiques, dans l'enseignement secondaire ordinaire, est la proportion d'enseignants qui y travaillent de façon « stable » par rapport à l'ensemble des enseignants de l'école. Et un enseignant est dit « stable » s'il y travaillait chaque mois de janvier des cinq dernières années.

Pour cette analyse, ne sont prises en compte que les écoles en activité depuis au moins 10 ans et n'ayant pas subi de restructuration, soit 88 % des établissements. Les variables étudiées sont le réseau, la province, la taille de l'école et l'indice socioéconomique.

La médiane générale est de 65 %, c'est-à-dire que la moitié des écoles ont un taux de stabilité supérieur à 65 %, l'autre moitié inférieure à 65 %.

C'est en fonction du réseau d'enseignement que le taux de stabilité des équipes pédagogiques présente les plus grands écarts : 68 % en moyenne pour le libre subventionné, 56 % pour Wallonie-Bruxelles Enseignement et 54,9 % pour l'officiel subventionné.

Les différences entre provinces sont moindres, variant de 60,9 % pour la Région Bruxelles-Capitale à 65,5 % pour la province de Luxembourg. Quelque 36 % des écoles de la Région Bruxelles-Capitale présentent un taux de stabilité supérieur à 65 %. En

Wallonie, cette proportion varie de 45,5 % (province de Liège) à 63,2 % (province de Namur).

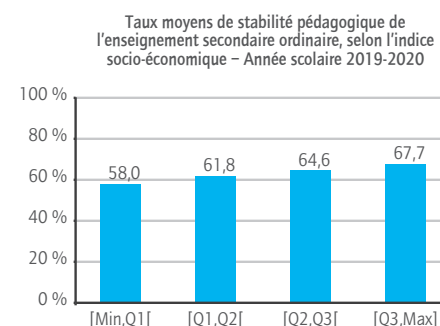
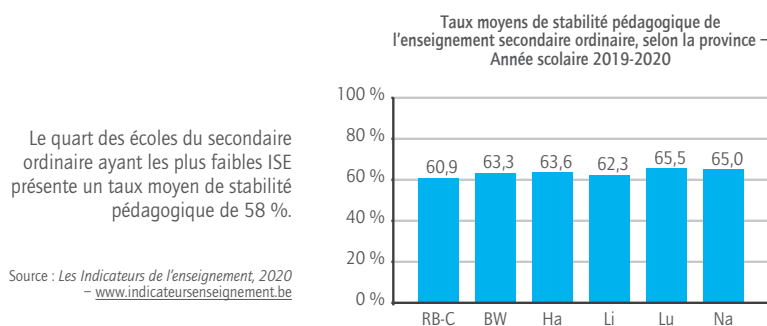
Les écoles ont été divisées en trois groupes, selon le nombre d'élèves qu'elles scolarisent : un premier quart composé de 114 « petites » structures, un autre quart de 113 « grandes », et entre les deux 227 « moyennes ». Les taux moyens de stabilité pédagogique sont de 58,8 % pour les petites entités, 63,3 % pour les moyennes et 66,8 % pour les grandes entités. Moins d'un tiers des petites entités (31,6 %) affichent un taux de stabilité plus grand que la médiane de 65 %. Il semble donc bien que les petites structures souffrent d'une plus faible stabilité pédagogique.

Enfin, une répartition « classique » des écoles en quatre quartiles selon l'indice socioéconomique moyen des quartiers où vivent leurs élèves fait apparaître une relation linéaire avec ces indices. Les écoles à ISE les plus élevés présentent une meilleure stabilité (67,7 %), comparativement aux écoles à ISE les plus faibles (58,0 %). Et seules 24,8 % des écoles à ISE les plus faibles ont un taux de stabilité supérieur à 65 %, contre 68,4 % pour les écoles à ISE les plus élevés. •

D. C.

www.enseignement.be/indicateursenseignement

Taux moyens de stabilité pédagogique selon la taille des structures et selon leur indice socio-économique



Faites lire du belge !

Une centaine d'élèves
de rhéto de l'Institut
SFX2 de Verviers
dépoussièrent en vidéo
La Grande Marée,
de Marie Gevers, dans le
cadre du concours
Ad@ptez un classique.

Espace Nord, la Fédération Wallonie-Bruxelles, Objectif Plumes⁽¹⁾ et les Archives et Musée de la Littérature ont lancé le concours *Ad@ptez un classique*⁽²⁾ autour de la collection de littérature belge Espace Nord, hébergée par Les Impressions Nouvelles.

Il invite les classes du 3^e degré secondaire à (re)découvrir les classiques de la littérature belge et à les « dépoussiérer ».

« Dépoussiérer » nos classiques

Depuis plusieurs années, Ysaline Fettweis, Barbara Thiel et Sabine Cuvelier proposent un parcours sur la littérature belge à leurs élèves de 5^e et de 6^e secondaire de l'Institut Saint François-Xavier 2 (Verviers). Barbara Thiel : « En 5^e, on mène un travail qui a pour but de montrer un panorama à peu près complet de l'histoire de la littérature française, avec l'alternance des courants... »

« En 6^e, avec ce bagage qui leur permet de comprendre comment on passe d'un courant littéraire à un autre, on propose un éclairage culturel beaucoup plus géographiquement localisé, en essayant de le relier à l'histoire de la Belgique... »

Parmi les activités liées à la littérature belge, il y a un an sur deux le Prix des Lycéens, très apprécié pour les visites d'auteurs en classe. Et, cette année, l'inscription des quatre classes de 6^e au concours. Après avoir lu le roman, les élèves ont réalisé par petits groupes des vidéos inspirées de *La Grande Marée*, de Marie Gevers. L'occasion de mettre en avant une auteure...

Le plaisir de la parodie

« J'ai insisté sur l'atmosphère et sur l'histoire du roman, de penser aux thèmes, aux personnages, à une scène particulière. »

Ysaline Feittweis : « J'ai demandé à mes élèves de bien choisir le thème de leur vidéo. Ils ont été interpellés par la façon dont les femmes de ce roman, qui se passe vers XXX, vivent les relations amoureuses... Il est d'abord question de considérations économiques... D'autres se sont focalisés sur la scène d'inondation des campagnes, au cours de laquelle on sauve les bêtes de la noyade au péril de sa vie... »

Pour sa part, Barbara Thiel, qui propose souvent de parodier ou de se réapproprier la lecture avec un support différent, a demandé aux élèves « de s'inspirer de l'atmosphère, de l'histoire du roman ; de penser aux thèmes, aux personnages, à une scène particulière ».

Combien de séquences de cours pour mettre en place le concours ? Très peu, précise M^{me} Thiel. « En une heure de cours, ça peut être fait. Par contre, il faut leur laisser du temps, pour travailler chez eux et pour imaginer l'aspect un peu parodique voulu par le concours... »

Les classes ont élu les vidéos envoyées au jury. Remise des prix en mai. Avec l'espoir que le concours ait convaincu quelques élèves de s'intéresser à notre patrimoine littéraire... Prochaine étape du parcours : du cinéma belge ! ●

D. C.

⁽¹⁾ objectifplumes.be

⁽²⁾ www.espacenord.com/adaptez-un-classique



COVID :

« Excuses, reconnaissance et bienveillance »

Telles sont les recommandations de Sophie Maes vis-à-vis de la jeunesse, pour la manière dont ils ont été traités lors de cette crise.

Médecin fondateur et responsable clinique de l'équipe mobile pédopsychiatrique du Centre hospitalier Le Domaine-ULB, à Braine-l'Alleud, Sophie Maes a pris le temps, malgré des services débordés et au bord de l'explosion, de répondre à nos questions.

PROF : Pourquoi la santé mentale des jeunes est-elle plus mauvaise que celle des adultes ?

Sophie Maes : Les 13-25 ans sont en pleine construction de leur personnalité, du psychisme. Les interactions sociales ne sont pas encore pleinement développées et la grande différence entre un adulte et un adolescent, c'est que les conséquences des mesures sanitaires ont un impact direct sur la construction psychique de l'adolescent, car il se construit essentiellement à travers ses relations avec ses pairs.

La construction identitaire et la construction des capacités d'élaboration de symbolisation s'appuient sur une dynamique de groupe, sur les relations aux autres. Les priver d'interactions sociales c'est aussi les priver de leur appareil à penser : de mettre du sens sur cette crise, sur ce qui leur arrive, et cela participe au mal-être.

Pourquoi la santé mentale des jeunes est-elle prise en compte maintenant ?

C'est une question de chiffres. Les psychiatres tirent la sonnette d'alarme : on a vu arriver en consultation, aux urgences, une vague psycho-sociale, au même titre que celle constatée dans la pathologie du Covid. Le système des soins de santé pédopsychiatrique est complètement saturé.

Ce qui nous inquiète plus particulièrement c'est que les pathologies sont beaucoup plus marquées. Avant, on prenait en charge un jeune avec des pensées suicidaires. À l'heure actuelle c'est parce qu'il est déjà passé à l'acte, parfois même de manière répétée. Malheureusement, vu la saturation des services, on ne peut apporter qu'un suivi en déambulatoire et non une hospitalisation.

Que répondre à ceux qui disent que les jeunes sont égoïstes et ne sont pas à plaindre car ils n'ont pas connu la guerre ?

C'est hélas un discours que les jeunes ont intégré : l'idée qu'ils ne sont pas en danger par rapport au Covid, mais qu'ils représentent un danger pour les autres, qu'ils se doivent de protéger leurs aînés en y sacrifiant leur vie d'aujourd'hui, leurs désirs, leur vie sociale.

Pour la plupart, ils ont intégré ce message et se sont montrés extrêmement solidaires. Ils se vivent comme étant vraiment dangereux. Ils ont tiré un trait sur leur vie sociale et sur cette pulsion de vie qui les amenait habituellement à être plus dans l'opposition, la revendication. Les jeunes d'aujourd'hui, nous apparaissent, de manière inquiétante, très soumis aux mesures prises.



Dr Sophie Maes, pédopsychiatre au centre hospitalier Le Domaine-ULB.

Le phénomène auquel on assiste, à l'heure actuelle est un émoussement des affects, des émotions, une absence de symbolisation et de pensée. On peut parler de syndrome d'engourdissement comparable au syndrome de glissement dont sont victimes les aînés. Il s'agit d'un engourdissement de la pensée et les jeunes se retrouvent, à un certain moment, avec une perte de sens et de goût de vivre. Il s'agit d'un engourdissement psychique qui conduit à un abandon de la vie.

Heureusement, pour la majorité de ces jeunes, ce phénomène disparaît assez vite quand ils reprennent une vie sociale de groupe. Mais le suivi de ces jeunes est néanmoins lent et long.

Les enseignants sont peu armés devant la détresse de ces jeunes. Que peuvent-ils faire ?

En effet, les profs sont peu armés. Mais il y a toute une série de collaborateurs qui ont l'habitude de travailler dans cette interface entre la santé mentale, le bien-être, la motivation et les apprentissages : CPMS, planings familiaux, AMO, école des devoirs, éducateurs de rue... Une collaboration entre ces acteurs permettrait de faire de la prévention à la santé mentale.

Un jeune qui est dans un syndrome d'engourdissement, qui n'est plus en contact avec ses émotions, ne sait pas intégrer de nouveaux apprentissages. En plus de toutes les conséquences liées aux mesures sanitaires s'ajoute le stress lié aux apprentissages, aux évaluations certificatives. La pression mise par certains sur la matière qui ne sera pas vue participe à la décompensation du jeune (le passage « d'un état stable à une rupture d'équilibre »).

Il y a des pistes de collaboration à réfléchir entre le monde pédagogique et le monde des intervenants extérieurs, pour pouvoir accompagner ces jeunes en organisant des groupes de parole, des activités ludiques, socialisantes en parallèle avec les apprentissages. Il faut garder ces jeunes en lien avec les apprentissages, en lien avec l'école, pour prévenir le décrochage scolaire et éviter d'accentuer les clivages sociaux. La parole qui tend à dire : « *Les problèmes, tu les gardes à la maison et à l'école, tu te concentres sur*

les apprentissages », ça ne marche pas. On a qu'un seul psychisme et on ne sait pas le morceler en petits morceaux.

Que faut-il éviter de faire face à des jeunes en souffrance ?

Les jeunes ont vraiment besoin de paroles d'encouragement, de bienveillance, de reconnaissance par rapport au sacrifice qu'ils sont en train de faire. Tout adulte, à l'heure actuelle, se doit d'être responsable de la santé mentale de nos jeunes. Il faut faire attention aux discours que l'on tient. Il faut arrêter de les culpabiliser, les remercier et s'excuser de ce qu'on leur a fait vivre.

Combien de temps les conséquences de cette crise se répercuteront-elles sur la santé mentale des jeunes ?

Il y aura certainement une fluctuation saisonnière comme auparavant. Il y aura vraisemblablement des phobies sociales, des phobies scolaires, des troubles anxieux et comportementaux qui risquent de réapparaître et vraisemblablement de manière plus marquée. On s'attend à un pic de prises en charge psychiatrique dans les années qui viennent.

Quels conseils donneriez-vous au monde scolaire ?

Les jeunes étant des éponges aux émotions, si les enseignants restent dans la peur des matières non vues, la pression des évaluations, l'angoisse de la performance, cela risque de nourrir les angoisses des jeunes. L'école doit s'apaiser, alors le jeune pourra reprendre son souffle et s'apaisera. Il faut que le jeune retrouve le plaisir de revenir à l'école. En ce moment, avec le syndrome d'engourdissement, ce n'est pas simple. L'école doit être créative pour créer ces moments de plaisir.

Il est essentiel aussi que les enseignants puissent partager, avoir des temps de rencontre, de paroles entre eux, mais aussi avec les parents et les parents entre eux en associant les élèves. C'est en redonnant la place au collectif que les élèves, les profs et les parents pourront ré-harmoniser l'école, et donc reprendre pied. ●

Propos recueillis par
Hedwige D'HOINE

+ DE RESSOURCES

- Le SPF Santé a élargi l'accès et le remboursement aux soins psychologiques de première ligne aux adolescents.
- Une thématique spécifique sur la plateforme e-classe rassemble des ressources utiles : www.e-classe.be/thematic/vecu-et-emotions-aux-temps-du-coronavirus-452.
- Un site spécifique, créé par l'UMons, pour mesurer l'anxiété des 3-25 ans liée au confinement et à l'épidémie, mais aussi des conseils pour le gérer : www.home-stress-home.com.
- Les équipes de Yapaka proposent une série d'interviews de spécialistes apportant leur expertise dans la gestion de la santé mentale des jeunes en cette période de crise : www.yapaka.be/contenu?type=video.
- Des cellules de soutien psychologique : chirec.be/fr/news/106-nouveau-a-delta-la-cellule-psy-covid et Centre de Guidance de l'ULB : www.ssmulb.be/covid-19-dernieres-infos.
- La Croix-Rouge a développé des supports ludiques permettant d'exprimer ses émotions : covid.croix-rouge.be/et-toi-comment-tu-vas.

-WC-

Améliorer les toilettes à l'école

Ne tournons pas autour du pot !

se décline aussi en livre, qui invite et aide à agir.

Voix et masque

C'est sans doute fort tard mais on vous aiguille malgré tout vers la brochure *Port du masque & pratique vocale professionnelle*, éditée par la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (France).

Angélique Remacle (ULiège y propose trois types d'adaptations afin de communiquer efficacement avec un masque : rendre la parole visible, réduire le bruit ambiant, augmenter l'intensité de la voix (si nécessaire à l'aide de systèmes d'amplification).

Téléchargeable via orbi.uliege.be/handle/2268/251030

Chaos au Capitole

Le dispositif *Questions vives* a rédigé une fiche sur les événements qui se sont déroulés le 6 janvier au Capitole, à Washington. Le projet permet qu'une équipe de journalistes et pédagogues rédigent une fiche sur un sujet d'actualité suscitant le débat, dans des délais très courts. Les textes sont publiés sur questionsvives.be et envoyés par mail aux personnes inscrites au dispositif. Avis aux amateurs

Certificat médical simplifié

Dorénavant, votre certificat médical pré-rempli avec les données signalétiques en possession de l'Administration est téléchargeable sur le guichet électronique *Mon Espace* en cliquant sur *Justifier une absence pour raison médicale*. Le reste de la procédure est inchangée. monespace.fw-b.be

Émanant du programme *Ne tournons pas autour du pot !* centré sur l'amélioration des sanitaires scolaires ⁽¹⁾, ce livre expose la réalité, propose des pistes d'action, et insiste sur l'évaluation des projets menés dans des écoles impliquées dans le programme, pour que leurs effets perdurent.

Sans tabou, le premier chapitre déroule un chapelet de constats faisant le lien entre l'état des sanitaires et des conséquences néfastes pour la santé et le bien-être des élèves. Il pointe les difficultés à changer les choses, invitant à commencer par de petites choses permettant de modifier le vécu des élèves. Des encadrés listent des questions à se poser avant de prendre les choses en mains.

Le deuxième chapitre indique « *comment changer les choses, étape par étape* ». Pour les initiateurs du programme, améliorer les sanitaires de son école est un projet forcément mobilisateur et participatif. Sur base des expériences du programme, les auteurs détaillent huit étapes : mobiliser les adultes puis les élèves, réaliser l'état des lieux, récolter les idées, élaborer un plan d'actions, concrétiser ⁽²⁾, tirer le bilan, puis faire durer le projet.



Bilan et suivi du projet font l'objet du dernier chapitre. Si certains résultats sont facilement objectivables (le nombre de cuvettes remplacées, de verrous installés...), d'autres concernent la satisfaction des élèves ou les effets sur le climat scolaire.

Charité bien ordonnée commençant par soi-même, le programme *Ne tournons pas autour du pot !* a évalué ses résultats après cinq années de

mise en œuvre, et retient une leçon : « *il est possible, pour une école, d'améliorer ses sanitaires, mais il est possible d'en faire durablement une priorité* ». Et donc de sortir de la logique « *projet* » pour ancrer ses avancées dans la vie quotidienne de l'école. Le livre se termine par des témoignages d'écoles ayant participé au programme, qui se poursuit. Avis aux écoles intéressées ! ●

D. C.

⁽¹⁾ netournonspasautourdutop.be. Lire aussi nos articles parus en décembre 2015 : www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=1327

⁽²⁾ Infos pratiques dans la brochure *Aménager des toilettes accueillantes à l'école* téléchargeable via www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=1327

À PRENDRE OU À LAISSER

eduBEL, service éducatif du musée BELvue, lance un projet sur l'éducation financière : *Mystères des finances, le ministère qui dévoile tout sur l'argent et les finances* ! Il vise à donner aux jeunes un aperçu des enjeux financiers et de ses défis. Info et inscription : www.belvue.be/fr/education ou edubel@belvue.be.

PAIX, concours organisé par France Télévisions en partenariat avec l'Unesco, a pour but d'éduquer et d'engager les jeunes aux enjeux du monde. Sa 2^e édition est ouverte aux 6-20 ans et consiste à partager un message de paix via le jeu, le chant ou la vidéo. Envoi des projets jusqu'au 4 juin. cutt.ly/concours-paix ou m.faure@wbi.be.

Le 16^e concours À Films ouverts, rendez-vous incontournable pour l'expression et la créativité autour de la diversité et de la lutte contre le racisme, est reporté en octobre 2021. Inscriptions jusqu'au 30 août, envoi des courts métrages avant le 6 septembre. www.afilmsouverts.be.

Les CEMÉA, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, ont lancé leur webradio. Elle propose un florilège de contenus (en direct ou en podcasts) pour découvrir le mouvement et ses partenaires dans une dynamique d'éducation populaire et permanente. radios.cemea.org/becemea ou webradio@cemea.be.

Annoncer la Couleur, le programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), permet d'ancrer l'ECM dans l'enseignement. Offre d'activités programmées ou à la carte, du maternel au supérieur : www.annoncerla-couleur.be/activites. Contact : annoncerla-couleur@enabel.be ou +32 (0)2/50 518 23.

Milo, *un voyage au cœur de la pleine conscience* est un petit livre illustré destiné à présenter la pleine conscience aux enfants. Il a été construit par Nathalie Herbecq, institutrice, et Virginie Gérard, psychologue scolaire, à partir du cycle de pleine conscience que la première propose à sa classe depuis 2017. www.publier-un-livre.com (entrer Milo dans le moteur de recherche).

Anxiétés dans les pratiques éducatives ? Le Réseau IDée, en partenariat avec Écotopie et Point Culture, ont proposé aux enseignant-e-s des temps d'échanges et de partages autour de ce thème. Principaux apports via www.reseau-idee.be/anxiete-pratiques-peda.

SEMod, pour Sustainable Economic Models, est une action destinée aux 14-18 ans et aux étudiants du supérieur, centrée sur le développement et les modèles économiques durables. Du matériel pédagogique a été développé : pièce de théâtre, dossiers pédagogiques en ligne, vidéos et bientôt webdocumentaire. sites.google.com/view/semod-ulb/projet

Stronger Together est un projet européen qui a débouché sur le développement de modules pédagogiques et d'un jeu digital pour les 10-12 ans. Accessibles librement en 7 langues, ces outils abordent éthique, maîtrise de soi, inclusion, pensée critique, prévention, résolution de conflits, etc. strongertogetherproject.eu. Contact : strongertogether@etterbeek.be.

Out of the Books est un festival qui vise à faire découvrir des outils et techniques en matière d'éducation. Son équipe a lancé des initiatives sur les réseaux sociaux pour aider et soutenir les enseignant-e-s : interviews d'experts en direct et rubrique Les enseignants ont du talent dont le but est de mettre en valeur le partage de bonnes pratiques. www.festivalootb.com. Contact : info@festivalootb.com.

Envolées contées est un podcast pour permettre aux enfants de continuer à rêver, imaginer ou s'évader, même entre quatre murs. Il propose des histoires sonores, se déclinant en courts épisodes, destinées aux enfants de 3 à 10 ans : anchor.fm/envolees-contees.

Febelfin attire l'attention sur le phénomène croissant de fraude via des « mules financières ». En ligne ou dans la vie réelle, un recruteur tente d'approcher des jeunes pour leur demander de lui prêter un compte ou une carte bancaire et son code PIN en échange de rémunération. Febelfin mène une campagne de prévention sur les réseaux sociaux et dans les écoles : www.febelfin.be (entrer « mules » dans le moteur de recherche).

PROF

en ligne

Retrouvez les articles publiés dans tous les numéros du magazine, mais aussi des compléments bibliographiques et d'autres reportages, via www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF – Local 4P16
Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33 Fax : 02 / 600 09 64

Carte PROF Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau. Ont collaboré à ce numéro : Hedwige D'Hoine, Véronique Frère, Monica Glineur, Bertrand Larssimont. Mise en pages : Olivier Vandevelle.

Comité d'accompagnement Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Étienne Gilliard, Lise-Anne Hanse (présidente), Gérard Legrand, Hélène Lenoir, Jean-Michel Motte.

Vie privée Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel se rapportant au magazine PROF, attache une grande importance à la vie privée et à la protection de vos données à caractère personnel. Dans le cadre de nos services liés au magazine PROF, nous traitons vos données à caractère personnel en conformité avec les législations applicables en matière de protection des données. Pour plus d'informations concernant la manière dont nous traitons vos données, veuillez contacter prof@cfwb.be.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Lise-Anne Hanse
Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 124 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@le-mediateur.be

À PRENDRE OU À LAISSER

La Culture a de la classe offre un coup de pouce financier aux projets créatifs impliquant des écoles francophones (de la maternelle au supérieur de type court) et des opérateurs culturels en région bruxelloise. Dossiers de candidature pour cette initiative de la Commission communautaire française à rentrer avant le 23 avril à 12h. lacultureadelaclassa.ccf.brussels ou +32 (0)2/ 800 83 45.

L'ASBL O'YES vient de lancer *Moules Frites*, chaîne digitale créée par et pour les jeunes et consacrée à la santé sexuelle. À travers des vidéos et podcasts, *Moules Frites* donne la parole aux jeunes et leur fournit des infos sur des sujets à propos desquels il n'est pas toujours aisé de demander conseil. www.o-yes.be/moules-frites

nosfuturs.net, créé et produit par le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), sera mis en ligne en mai. Cette plateforme gratuite, low-tech et évolutive de transmédia proposera une thématique par an autour d'un documentaire d'auteur-e. Podcasts, courts métrages, contenus pour le web compléteront le film pour mieux appréhender nos possibles futurs. Plus d'infos : florence.peeraer@cvb.be ou +32 (0)2/ 221 10 62.

Média Animation propose des ateliers numériques gratuits jusqu'en juin 2021 pour débutants et plus aguerris. Bases d'internet, recherches d'info sur le web, mécanismes d'un réseau social, services *open source*, etc. sont autant de thèmes abordés. Conditions de participation et programme via media-animation.be/-Agenda.html.

Un Café avec Erasmus+, pour partager un moment virtuel convivial avec des porteurs de projets Erasmus+. Chaque mardi de 13h30 à 14h jusqu'au 22 juin, il est possible de poser des questions sur des projets spécifiques ou différentes thématiques Erasmus+. Programme complet et inscription obligatoire via www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/ou-trouver-de-linspiration/un-cafe-avec-erasmus.

La CODE (pour Coordination des ONG pour les droits de l'enfant) a émis en décembre 2020 les résultats de son étude sur *La participation des enfants, parlons-en !* Ils sont téléchargeables via www.lacode.be/etude-2020-la-participation-des.html. Kits pédagogiques disponibles via www.lacode.be/outils-pedagogiques.html ou à info@lacode.be.

ChanGements pour l'égalité diffuse un coffret pédagogique : *Comprendre et agir pour plus d'égalité à l'école*. Comment comprendre l'échec d'enfants de milieux populaires et agir pour leur réussite ? Basé sur une analyse systémique, ce coffret à 20 € (+ frais de transport) fait la distinction entre facteurs politiques, pédagogiques et sociaux. Infos au +32 (0)2/ 218 34 50 ou via www.changement-egalite.be/Coffret.

Tout le monde lit aura lieu le 23 avril et s'invite dans 34 classes. Via cette action, l'Association des Éditeurs belges invite les enfants à consacrer 15 minutes de lecture chaque jour. Programme et boîte à outils via www.toutlemondelit.be.

La Fondation Auschwitz présente *Des marches de la mort au retour à la vie. Des rescapés des camps nazis racontent*, 5^e volume de sa collection de DVD *Paroles d'archives*. Il retrace le parcours de déportés de retour au pays après l'évacuation d'Auschwitz et aborde leurs difficultés de témoigner lors de l'après-guerre. Le DVD de ce film de Sarah Timperman et Stéphanie Perrin est en vente au prix de 12,5 € (+ frais d'envoi). Commande via info@auschwitz.be.

Ose la Science organisait en janvier son séminaire annuel pour les élèves de 6^e secondaire sur le thème *Mes données partagées, l'intelligence artificielle... et alors ?* Cinq vidéos ont été réalisées et mises à disposition gratuitement via www.oselascience.be/seminaire.

Durant la Semaine européenne du Sport 2021, les élèves de 5^e, 6^e primaire et du 1^{er} degré secondaire pourront participer gratuitement à un défi sportif. Il sera axé sur l'AirBadminton. Inscriptions avant le 30 avril. Les détails dans la circulaire 8004 (www.enseignement.be/circulaires).

La Task Force COVID de Wallonie picarde a créé une valise pédagogique pour le primaire et le secondaire, axée sur les processus de contagion. Conçue fin 2020, elle peut toujours être exploitée, et suppose des notions de sciences, mathématiques, français, histoire, citoyenneté, etc. taskforcewapi.be (> Documents > Valise pédagogique).

Accrochage scolaire et social : l'UNamur et l'Institut technique de Namur (promotion sociale) organisent un certificat universitaire en accompagnement de l'accrochage scolaire et social, qui nécessite le développement de nouvelles compétences et suppose des collaborations entre différents partenaires. Cette formation articulera des apports conceptuels et des témoignages de terrain. formation-continue.unamur.be/accrochage-scolaire

babelair.be est un site outil de l'ASBL Hypothèse en partenariat avec Bloomberg Philanthropies, le Gouvernement bruxellois et Bruxelles Environnement, destiné à accompagner les participants au projet Babel'air d'accompagnement pédagogique des écoles de Bruxelles à propos de la qualité de l'air. Outils, formations, témoignages... babelair.be

Alice Poche est une collection de romans transformés en format poche chez Alice Éditions. Chaque roman est accompagné d'une fiche pédagogique répondant aux objectifs du référentiel de compétences. Ces fiches sont rédigées en collaboration avec des enseignants et sont téléchargeables gratuitement via la page web de chaque ouvrage. www.alice-editions.be/collection/poche

Le FIFF donne la parole aux jeunes

Le Festival international du film francophone de Namur, partenaire de Carte PROF, sensibilise le public jeune à la richesse du cinéma francophone, aux messages qu'il véhicule et à l'impact qu'il peut avoir sur notre société. Divers ateliers proposés aux écoles développent une éducation à l'image et une éducation par l'image.



Comme chaque année, le FIFF lance un appel à candidatures aux élèves de 1^{re} secondaire et amateurs de cinéma pour faire partie du Jury Junior. Sept élèves, encadrés par l'équipe du festival du dimanche 2 au vendredi 8 octobre 2021, vivront

une expérience cinématographique inoubliable. Ils auront la chance de visionner des films francophones, de rencontrer des acteurs et des professionnels du cinéma. Ils pourront échanger leurs avis avec d'autres jurys et débattre des différents thèmes abordés dans les films projetés. Ils remettront également le Prix du Jury Junior au réalisateur de leur choix lors de la cérémonie des Bayard, le vendredi 8 octobre.

Formulaire d'inscription à télécharger surfiff.be/preselection-du-jury-junior-2021. Demandes d'information et inscriptions à envoyer à sophie@fiff.be ou à remettre au plus tard le 29 mai lors de la présélection, qui aura lieu au cinéma Caméo à Namur. Sélection définitive le mercredi 9 mai après-midi. •

► http://carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=6286

Le FeliXart Museum, entre nature, culture et patrimoine

Situé à Drogenbos dans un magnifique domaine, le FeliXart Museum unit l'écologie et l'art avec comme fil conducteur le travail du peintre-fermier Felix De Boeck (1898-1995), un



des pionniers de l'art abstrait en Belgique. À côté du parcours permanent consacré aux œuvres de l'artiste, le musée organise régulièrement des expositions temporaires consacrées à l'art

de l'Entre-deux-guerres et à l'art abstrait (historique et contemporain). Nouveauté dès le 15 mai : ouverture de la ferme dans laquelle Felix De Boeck a vécu et peint. Une découverte du patrimoine local de la vallée de la Senne. •

► http://carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37654

L'éducation financière au musée BELvue

Le musée BELvue lance en avril ou septembre (selon les possibilités sanitaires) une nouvelle exposition sur l'éducation financière : *Mystères des Finances, le ministère qui dévoile tout sur l'argent et les finances*.

Cette exposition est destinée aux élèves du secondaire, pour tous les types d'enseignement. Elle vise à donner aux jeunes un aperçu des enjeux financiers et des défis à relever dans le cadre privé et dans la société. Au travers de sept modules et par groupe de trois ou quatre, les jeunes explorent les différents aspects, concepts et notions de l'éducation financière, de façon créative et interactive. Chaque module conduit à une discussion et les pousse à développer leur esprit critique. Un carnet de route leur permet de rassembler les informations.

Plus d'infos sur . Inscription via edubel@belvue.be. •

► http://carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=3447





Clovis s'invite à Mariemont

Jusqu'au 13 juin 2021, le Musée royal de Mariemont, partenaire de Carte PROF, présente le monde des Mérovingiens.

L'exposition *Le Monde de Clovis*. Itinéraires mérovingiens propose une nouvelle synthèse du Haut Moyen Âge, et plus particulièrement de la période comprise entre 450 et 750 ans, riche d'innovations, d'échanges et de commerce, d'influences culturelles et de pratiques religieuses, de territoire et de populations en mouvement.

Au cœur de la vie mérovingienne

Au-delà d'une présentation historique et archéologique, le visiteur découvre le mode de vie à cette époque au travers de gestes et de prouesses techniques du quotidien.

De plus, cette exposition est assortie de publications à destination de tous les publics. Et pour l'occasion, la société CharleroomS s'associe au musée pour créer une *Escape Room* inédite et éphémère, *Le Secret de Warocqué. Malédiction mérovingienne*. Ouverte du 3 avril au 5 septembre 2021 (réservation via www.charlerooms.be).

Des Mérovingiens fictifs en guise de guides

Sur la base de recherches archéologiques, le Musée royal de Mariemont a créé six personnages mérovingiens. C'est l'illustrateur Cédric Volon qui leur a donné corps pour qu'ils puissent servir de guides tout au long de la visite. Une série d'ambiances sonores illustrent des pans de l'exposition. Il suffira de fermer les yeux et de s'imaginer sur une route de caillasse, auprès de l'âtre de maison, dans le jardin d'un palais ou au cœur de l'un de ses festins...

Un audioguide est disponible gratuitement en téléchargement individuel en ligne.

Une documentation pédagogique est également disponible en ligne. Les visites en classe et les modules en ligne sont possibles sur demande et réservation. Les visites seront à nouveau possibles sur réservation pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire dès que les mesures sanitaires le permettront. Infos et réservations : 064/ 273 741 ou accueil@mariemont.be.

V. F.

⁽¹⁾ réservation via www.charlerooms.be

Avec Carte PROF, entrée gratuite au Musée royal de Mariemont et aux expositions (mais pas à l'Escape Room).

► carteprof.be/index.php?mod=firmes_view&fi_id=2786

